



COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Conseil communautaire du 02 mai 2019

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
GRAND CHAMBÉRY**

GRAND CHAMBERY

DIRECTION DES FINANCES

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 47- grandchambery.fr -  @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Sommaire

I. BUDGET GENERAL	6
A. PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6
1. POURSUITE DE L'EXECUTION DE LA PPI 2017/2020	6
2. LES AUTRES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8
3. SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	9
4. LES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT EN DEPENSES ET EN RECETTES (EGALEMENT APPELES REPORTS DE CREDITS)	9
B. PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	11
1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11
2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	16
C. LES RESULTATS 2018	23
1. LES RESULTATS 2018 PAR SECTION	23
2. LE BUDGET GENERAL ET LA LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2018/2022	25
3. LES RESULTATS CUMULES 2018	25
4. L'AFFECTATION DES RESULTATS PROPOSEE	26
5. FOCUS SUR L'EPARGNE ET SON IMPACT SUR LA CAPACITE DE DESENDETTEMENT	27
6. IMPACTS SUR LA PROSPECTIVE	28
II. BUDGET ANNEXE TRANSPORT	29
A. PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	29
1. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	29
2. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	30
B. PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	31
C. LES RESULTATS CUMULES 2018	32
D. L'AFFECTATION DES RESULTATS PROPOSEE	32
E. FOCUS SUR L'EPARGNE	32
III. BUDGETS DES REGIES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	34
A. LA REGIE DE L'EAU POTABLE	34
1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	34
2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	35
3. LES RESULTATS CUMULES 2018	36
4. L'AFFECTATION DE RESULTAT PROPOSEE	37
5. FOCUS SUR L'EPARGNE	37
B. LA REGIE DE L'ASSAINISSEMENT	38
1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	38
2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	39
3. LES RESULTATS CUMULES 2018	40
4. L'AFFECTATION DE RESULTAT PROPOSEE	41
5. FOCUS SUR L'EPARGNE	41
IV. BUDGET DISTINCT OM BAUGES - SALUBRITE	42
A. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	42
B. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	43
C. LES RESULTATS CUMULES 2018	43
D. L'AFFECTATION DE RESULTAT PROPOSEE	44
V. GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE	44

Synthèse / Tous budgets : Les flux croisés entre chaque budget sont retraités.

Les budgets doivent respecter un principe d'universalité qui implique que, sauf fiscalité, tarification ou contribution dédiée, les recettes financent les dépenses sans distinction. Cependant, il existe un lien fort entre recettes et dépenses que le document va exposer.

Budgets de fonctionnement en dépenses et leurs financements : 133,9 M€

Légende	
	Tarifs ou Loyers
	Subventions ou Participations
	Fiscalité ou Contribution dédiée
	Fiscalité économique
	Fiscalité ménages
	Dotations de l'Etat

Famille de compétences	Montants	Modes de financement
TRANSPORT ET MOBILITES	26 871 419,77	VT
DECHETS	15 404 458,55	R. RS TEOM
EAU ET ASSAINISSEMENT	15 087 605,63	
ENGAGEMENTS CONTRACTUELS	8 807 152,96	
TOURISME ET GRANDS EQUIPEMENTS	7 630 337,07	
MOYENS GENERAUX	7 377 023,91	
URBANISME ET DEVELOPPEMENT LOCAL	4 825 135,51	
VOIRIES	1 805 950,26	
COURS D'EAU	586 563,80	
Total dépenses d'intervention	88 395 647,46	VT - TEOM - REOM - RS
Famille de compétences	Montants	Modes de financement
REVERSEMENTS AUX COMMUNES + FPIC	33 034 829,48	
OPERATIONS FINANCIERES BUDGET GENERAL	7 432 966,49	
OPERATIONS FINANCIERES EAU ET ASSAINISSEMENT	4 960 322,80	
OPERATIONS FINANCIERES TRANSPORTS ET MOBILITES	94 641,21	VT
Total dépenses financières	45 522 759,98	
Total général	133 918 407,44	

- Le produit issu de la fiscalité « économique » finance principalement les reversements aux communes au travers des Attributions de compensation.
- Le produit de la tarification, excepté pour l'« Eau et Assainissement » ne suffit pas pour assurer l'équilibre budgétaire des activités et équipements collectifs appliquant un tarif.

Budgets d'investissement en dépenses et leurs financements : 71 M€

Légende	
	Tarifs ou Loyers
	Subventions ou Participations
	Fiscalité ou Contribution dédiée
	Fiscalité économique
	Fiscalité ménages
	Dotations de l'Etat
	Emprunts

Famille de compétences	Montants	Modes de financement
EAU ET ASSAINISSEMENT	13 608 346,67	
TRANSPORT ET MOBILITES	12 094 173,41	
TOURISME ET GRANDS EQUIPEMENTS	9 643 739,31	
URBANISME ET DEVELOPPEMENT LOCAL	6 329 323,45	
VOIRIES	4 738 001,21	
ENGAGEMENTS CONTRACTUELS	2 049 779,42	
MOYENS GENERAUX	1 606 870,37	
DECHETS	1 574 491,65	
COURS D'EAU	975 013,05	
Total dépenses d'intervention	52 619 738,54	
Famille de compétences	Montants	Modes de financement
EAU ET ASSAINISSEMENT	4 890 620,32	
TRANSPORT ET MOBILITES	3 349 168,88	
TOURISME ET GRANDS EQUIPEMENTS	3 410 169,70	
URBANISME ET DEVELOPPEMENT LOCAL	1 434 862,27	
VOIRIES	995 340,06	
MOYENS GENERAUX	365 559,27	
DECHETS	510 808,14	
COURS D'EAU	1 202 916,69	
ENGAGEMENTS CONTRACTUELS	2 220 765,04	
Total dépenses financières	18 380 210,37	
Total général	70 999 948,91	

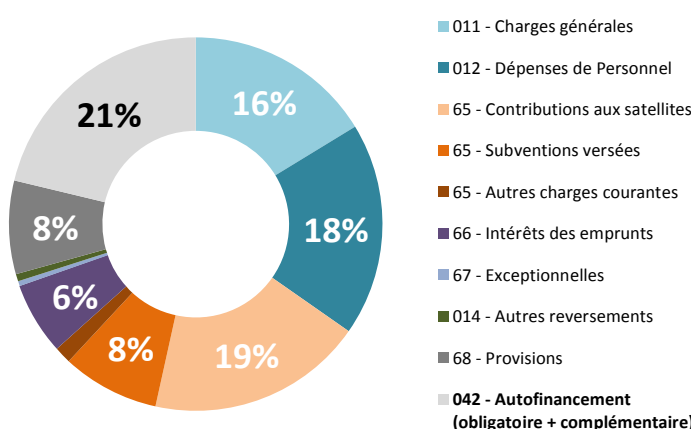
- Le produit de la TEOM autofinance la totalité des dépenses d'investissement du service.

Focus sur la section de fonctionnement du Budget Général

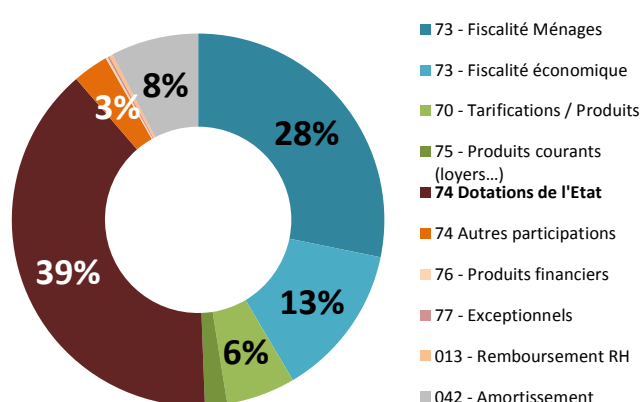
Le compte administratif de la section de fonctionnement du Budget Général de Grand Chambéry (109 M€ hors cessions) comptabilise des dépenses de personnel (8,4 M€) qu'il refacture aux budgets annexes et distincts ainsi qu'aux communes pour les services mutualisés. Il retrace également, en son sein, le budget de la compétence « Déchets » (18,4 M€) financée par la TEOM, une fiscalité dédiée.

Il perçoit également la totalité de la fiscalité économique à partir de laquelle il procède à des versements aux communes au titre des Attributions de Compensations (31,8 M€). Il verse aussi une contribution au FPIC (0,9 M€), mécanisme national de péréquation. Après avoir retraité l'ensemble des données ((109- (8,4-18,4-31,8-0,9) = 49,5 M€)), les dépenses et recettes de fonctionnement «propres» au Budget Général «hors déchets» sont réparties de la manière suivante :

Dépenses :



Recettes :



- Les ressources se divisent en 2 blocs : Les dotations de l'Etat et la fiscalité perçue par la communauté d'agglomération. A noter qu'après déduction des attributions de compensation aux communes, le poids de la fiscalité économique disponible pour l'intercommunalité est inférieur à la fiscalité « ménages ».
- Grand Chambéry est tournée vers l'investissement et la première enveloppe de dépenses est l'autofinancement obligatoire (dotation/amortissements) et complémentaire (excédent de fonctionnement).
- On peut noter de nombreuses similitudes entre le CA 2018 et le BP 2019 voté le 28 mars.
- Le mécanisme de provision permet de sécuriser une enveloppe si les risques identifiés devaient être définitivement constatés. Si ces dernières peuvent être reprises, elles abonderont la capacité à investir de la collectivité.
- Le Budget Général respecte la règle de plafonnement des dépenses issue de la Loi de Programmation des Finances publique 2018/2022 et le seuil maximal en matière de capacité de désendettement.
- Hors « politique déchets », le poids des contributions aux satellites versées par Grand Chambéry (65 – contributions aux satellites) est supérieur aux charges de fonctionnement courant de la collectivité. (011 – charges générales).

Introduction

2018 est le premier exercice suivant la fusion entre Cœur des Bauges et Chambéry métropole.

Effets favorables du dynamisme économique sur la fiscalité perçue en 2018.

Le territoire communautaire est marqué par la poursuite d'une dynamique économique favorable se traduisant positivement en matière de fiscalité perçue sans action sur les taux.

- Le produit de CVAE connaît à nouveau une progression significative (+ 0,3 M€).
- Le produit de VT progresse également en 2018 par rapport à 2017 (+ 0,6 M€).
- Le produit de CFE (+ 0,5 M€) mérite d'être analysé avec prudence compte tenu de la mise en œuvre de la Réforme des Valeurs Locatives des Locaux Professionnels qui viennent impacter le produit perçu par la collectivité.

Le développement de Grand Chambéry par le développement économique.

Dans un contexte de suppression progressive de la Taxe d'Habitation qui s'intègre dans une réforme de la fiscalité locale (dont les contours ne seront connus qu'à l'automne 2019) et de réflexions sur une baisse des dépenses publiques nationales devant permettre une baisse des impôts, les efforts de Grand Chambéry doivent porter sur les leviers dont elle conserve une maîtrise totale à savoir : Poursuivre ses engagements en faveur du développement économique afin, notamment, d'attirer des entreprises nouvelles tout en sécurisant et en accompagnant les acteurs déjà installés sur le territoire communautaire.

Il s'agit, par exemple, de créer une dynamique « physique » de bases fiscales nouvelles de sorte à élargir et augmenter le panel de contributeurs. Le volume des recettes fiscales perçues (CFE, CVAE, Tascom, VT principalement), sans action supplémentaire sur les taux, permettrait ainsi de sécuriser, et d'augmenter dans le meilleur des cas, le montant des ressources de la collectivité pour financer les services rendus à la population.

→ C'est donc une vision de moyen/long terme qui permettra de sécuriser l'équilibre financier de Grand Chambéry et d'assurer la poursuite de son développement. Les 38 communes-membres seront également bénéficiaires de cette politique via le retour fiscal issu de leur fiscalité foncière principalement. Une réflexion plus globale autour d'un pacte financier et fiscal entre la communauté d'agglomération et les 38 communes-membres constituera un acte important de la prochaine mandature. Un premier engagement a, par exemple, d'ores et déjà été annoncé par la ville de Chambéry sur un retour fiscal engendré par le développement de la zone de la Cassine.

L'exercice 2018 constitue ainsi une étape intermédiaire dans cette volonté, comme l'a démontré le débat d'orientations budgétaires du 21 février 2019.

Le rapport des comptes administratifs 2018 présente dans un premier temps les données du Budget Général et décline ensuite chacun des budgets annexes et distincts de la collectivité. Un focus synthétique sur l'encours de dette sera réalisé en fin de document.

I. Budget Général

A. Présentation de la Section d'investissement

1. Poursuite de l'exécution de la PPI 2017/2020

	CA 2018 Dépenses	CA 2018 - Recettes
104001 - OPERATIONS ANNEXES SUR VOIRIES	185,89	
104002 - PEM	7 948 568,12	714 789,28
104008 - ETUDES PROGRAMMATION SBV	66 422,40	
104011 - CONFLUENCE LEYSSE HYERES	629 162,44	1 350 771,80
104012 - DIGUES DE LA LEYSSE	88 011,00	
104017 - SILLON ALPIN	14 998,50	
104023 - PLAN PISCINES	1 200,00	
104032 - MATERIEL ET CONTENEURISATION	1 332 733,45	22 726,34
104034 - DERIVATION DU NANT PETCHI	11 982,00	
104036 - BRAS DE DECHARGE DE LA LEYSSE	2 700,00	
104038 - FDC CASERNES DU SDIS	144 771,40	
104039 - ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONO	-	9 122,00
104040 - MISE AUX NORMES DECHETTERIES	116 067,80	
104041 - NOUVELLE PISCINE D'AGGLOMERATI	6 866 788,85	959 106,66
104042 - TOURISME	449 007,79	95 565,73
104043 - PARC EVENEMENTIEL DU PHARE	1 276 904,06	733 150,00
204001 - FDC POLITIQUE DE LA VILLE	50 000,00	
204002 - PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT	2 707 439,91	
204004 - CREATION REHAB.TERRAIN ET AIRE	1 640 377,53	
204007 - ENTRET RENOUVT MATERIEL DECA	363 647,47	
204008 - FDC EQUIPTS CULTURELS	245 000,00	
204009 - GROS ENTRETIEN PATRIMOINE BATI	722 903,57	
204014 - MOYENS DES SSI	706 374,95	
204015 - VIC- GROS RENT VOIRIE TVX NOUV	2 850 586,12	712 165,23
204016 - TRAVAUX EAUX PLUVIALES	1 040 097,82	
204017 - POTEAUX INCENDIES	133 040,19	
204018 - PRU 1 ET 2	99 102,00	85 331,37
204019 - MAT ET PETITS TVX VELOSTATION	81 046,90	
204020 - AMENAGEMENTS CYCLABLES	531 660,03	276 605,29
204022 - ESPACES NAT ET AGRICULTURE	405 606,91	82 699,75
204023 - AMENAGEMENT PONCTUEL RESEAU TC	341 755,06	
204025 - ACHAT GLOBALISE MATERIEL	37 597,25	
204026 - RENOUVT MATERIEL COURS D'EAU	8 679,53	
204027 - RESERVE FONCIERE	26 102,91	
204028 - FOND DE CONCOURS CISALB	108 963,41	
204029 - TVX DE RESTRUCTURATION RESEAU	892 718,17	99 525,41
204030 - PLUI PLAN LOCAL URB INTERCO	513 768,24	35 000,00
204031 - FDC POL VILLE 2015-2020	19 000,00	
204036 - REQUALIFICATION BATIMENTS	1 905 525,33	247 480,00
Total PPI 2017/2020 - Année 2018	34 380 497,00	5 424 038,86
204037 - AMENAGEMENT ZAC COTEAU - VILLENEUVE		250 000,00
☐ Total programmes 2018	34 380 497,00	Non voté au niveau du programme mais du chapitre 13 ou 23

Taux de paiement des subventions d'équipement (204...) :
58%

Taux de paiement des dépenses d'études, de logiciels et de matériels (20 et 21) :
64%

Taux de paiement des dépenses de travaux (23) :
74%

Taux d'engagement des dépenses totales (Payé + reste engagé) :
> 90%

Dépenses :

- 7,9 M€ pour le financement du PEM (programme 104002).
- 6,9 M€ au titre des travaux de la piscine aqualudique (programme 104041).
→ Ces deux opérations représentent une enveloppe de 14,8 M€, soit 43% des crédits payés en 2018 au titre de la PPI.
- 1,3 M€ au titre de l'enveloppe de matériel et conteneurisation des déchets (programme 104032) qui s'inscrit dans le cadre de l'autorisation de programme délibérée chaque année par le Conseil communautaire.
- 2,7 M€ au financement des programmes d'investissement d'opérateurs de logements dans le cadre du PLH (programme 204002). La collectivité confirme ainsi son engagement significatif dans ce domaine.
- 1,276 M€ au titre du Parc Evènementiel du Phare (programme 104043) qui correspond à la tranche de financement 2018 versée par la collectivité pour les travaux du Hall D.
- 1,6 M€ au titre des aires d'accueil des gens du voyage (programme 204004) et notamment l'Aire de la Boisse. Il est important de rappeler que la collectivité a réalisé d'importants efforts durant les derniers exercices budgétaires ce qui lui permet d'être en conformité avec la réglementation.
- 1 M€ au titre des eaux pluviales (programme 204016). Il est important de souligner que le Budget Général de la collectivité intervient au titre des collecteurs unitaires du centre ancien de Chambéry à hauteur de 50% des dépenses engagées. Cette somme sera amenée à évoluer en fonction des arbitrages entourant le transfert de compétences dont les volumes financiers seront arrêtés en CLECT.
- 1,7 M€ en faveur de l'enveloppe de la mobilité et des infrastructures de transport. (programmes 204019, 204020, 204023 et 204029).
- 1,9 M€ au financement de la requalification de bâtiments (programme 204036) dont 1,751 M€ à destination de la Plateforme logistique et solidaire (Banque Alimentaire et Restos du Cœur). Le versement du solde devrait intervenir en 2021 à hauteur de 2,3 M€ conformément à la PPI.

Recettes :

- 1,350 M€ encaissés et correspondant à un nouvel acompte perçu par la collectivité au titre des travaux opérés sur les cours d'eau dans le cadre du programme de Confluence Leysse-Hyères.
- 959 K€ perçus afin de financer les travaux de la piscine aqualudique. Cet équipement bénéficie d'un soutien très important du Département et de la Région.
- 247 480€ versés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et correspondant au versement d'un premier acompte pour contribuer au financement de la plateforme logistique et solidaire. La Région s'est engagée à soutenir Grand Chambéry à hauteur de 800 000€ au total.
- 276 605€ versés par l'Etat via la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), allouée par le préfet du département.

2. Les autres dépenses d'investissement

	CA 2018 Dépenses	CA 2018 - Recettes
10 - DOTATIONS, FOND DIVERS ET RESERVES		11 348 899,30
13 - SUBVENTIONS		5 674 038,86
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	16 044 373,84	28 000 000,00
204 - REGULARISATION SUBVENTION D'EQUIPEMENT		8 706,47
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 264,47
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	822 110,59	680 541,32
26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	1 019 478,14	
27 - AUTRES OPERATIONS FINANCIÈRES	10 705 000,00	2 547 160,73
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS - SOUS MANDAT	2 331 221,97	1 538 336,14
Sous total opérations hors programme	30 922 184,54	49 800 947,29
040 - OPÉRATION D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 755 989,67	16 927 352,54
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Sous total opérations d'ordre	3 755 989,67	16 927 352,54

Dépenses :

La somme de 16,044 M€ (chapitre 16), au titre du remboursement des emprunts, se décompose de la manière suivante :

- 5,083 M€ remboursés par anticipation.
- Le solde (11 M€) correspond au remboursement classique du capital selon le plan d'amortissement, dont une quote-part qui sera refacturée à CGLE (0,4 M€).

La somme de 10,705 M€ (chapitre 27) correspond au versement d'une avance à paiement différé à CGLE au titre du foncier de la ZAC Cassine. Cette somme sera remboursée progressivement selon le rythme de commercialisation de la zone.

La somme de 3,756 M€ (chapitre 040) correspond aux éléments suivants :

- 2,1 M€ au titre de la neutralisation de l'amortissement des subventions d'équipement versées par Grand Chambéry.
- Le solde (1,6 M€) au titre de l'amortissement des subventions d'investissement reçues par la collectivité.

Recettes :

La somme de 28 M€ (chapitre 16) au titre de l'encaissement des emprunts se décompose de la manière suivante :

- 5 M€ dans le cadre du remboursement par anticipation exposé précédemment.
- 23 M€ au titre du besoin d'emprunt pour l'année 2018.

En net, l'encours de dette de la collectivité progresse de 12 M€.

La somme de 11,348 M€ (chapitre 10) comptabilise les éléments suivants :

- 6,4 M€ au titre de l'affectation de résultat 2017 délibérée par le conseil du 14 juin 2018.
- Le solde au titre du FCTVA correspondant à 16,404% des dépenses d'investissement engagées par la collectivité (hors opérations compte de tiers et subventions versées).

La somme de 2,537 M€ (chapitre 27) comptabilise des remboursements d'avances à CGLE pour les parcs d'activités des Fontanettes (1,45 M€) et de la Digue (0,3 M€), les avances du Budget Général aux Régies (0,3 M€) et le remboursement d'emprunts non transférés (0,4 M€).

3. Solde de la section d'investissement

	CA 2018 Dépenses	CA 2018 - Recettes
Sous total opérations réelles	65 302 681,54	49 800 947,29
Sous total opérations d'ordre	3 755 989,67	16 927 352,54
Total de la section d'investissement	69 058 671,21	66 728 299,83

Solde de la section	-	2 330 371,38
---------------------	---	--------------

Le résultat d'investissement au titre de l'exercice 2018 s'élève à – 2 330 371,38€.

4. Les restes à réaliser d'investissement en dépenses et en recettes (également appelés reports de crédits)

RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	5 442 200,82
Recettes d'investissement	9 487 725,76
Solde à reprendre	+ 4 045 524,94

Programme Astre	Reports dépenses	Reports recettes
104010 - SIEGE CHAMBERY METROPOLE	29 836,80	
104012 - DIGUES DE LA LEYSSE	-	25 122,00
104017 - SILLON ALPIN	34 667,50	
104023 - PLAN PISCINES	44 319,04	
104027 - PONT SAINT CHARLES - COGNIN	140 000,00	
104029 - MISE EN SECURITE DES BATIMENTS	13 044,00	
104034 - DERIVATION DU NANT PETCHI	47 730,00	
104036 - BRAS DE DECHARGE DE LA LEYSSE	6 300,00	
104040 - MISE AUX NORMES DECHETTERIES	41 666,67	
104041 - NOUVELLE PISCINE D'AGGLOMERATI	81 565,80	2 500 000,00
104042 - TOURISME	346 802,82	
104043 - PARC EVENEMENTIEL DU PHARE	1 291 904,94	
204001 - FDC POLITIQUE DE LA VILLE	50 000,00	
204002 - PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT	105 775,00	8 996,47
204004 - CREATION REHAB.TERRAIN ET AIRE	54 055,53	
204007 - ENTRET RENOUVT MATERIEL DECA	59 509,22	
204009 - GROS ENTRETIEN PATRIMOINE BATI	313 068,94	
204014 - MOYENS DES SSI	74 939,74	
204015 - VIC- GROS RENT VOIRIE TVX NOUV	980 212,81	419 726,11
204016 - TRAVAUX EAUX PLUVIALES	189 832,78	8 750,00
204017 - POTEAUX INCENDIES	11 491,03	
204018 - PRU 1 ET 2	-	6 333,75
204019 - MAT ET PETITS TVX VELOSTATION	2 149,00	
204020 - AMENAGEMENTS CYCLABLES	253 030,84	112 000,00
204022 - ESPACES NAT ET AGRICULTURE	278 834,99	324 801,15
204023 - AMENAGEMENT PONCTUEL RESEAU TC	184 457,97	
204025 - ACHAT GLOBALISE MATERIEL	10 477,94	
204028 - FOND DE CONCOURS CISALB	46 279,62	
204029 - TVX DE RESTRUCTURATION RESEAU	328 891,56	714 017,00
204030 - PLUI PLAN LOCAL URB INTERCO	256 127,60	
204036 - REQUALIFICATION BATIMENTS	117 031,43	
23 - TRAVAUX EN COURS - AVANCES	-	603 173,10
16 - EMPRUNTS EN EUROS	-	4 700 000,00
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	48 197,25	64 806,18
Total	5 442 200,82	9 487 725,76

Dépenses : Les reports de crédits s'appliquent aux opérations qui ne font pas l'objet d'une autorisation de programme. C'est notamment le cas pour l'opération relative aux travaux du Hall D du parc évènementiel du Phare (programme 104043), les dépenses engagées au titre des enveloppes allouées à la compétence « Transport/Mobilités » et les opérations de voiries d'intérêt communautaire.

Recettes : 50% des reports de crédits relèvent d'un emprunt contracté auprès de l'Agence France Locale dont l'encaissement définitif interviendra en 2019. Un acompte complémentaire de 2,5 M€ a été engagé au titre de la piscine aqua ludique (programme 104041) suite à l'obtention de cette subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

B. Présentation de la section de fonctionnement

(Le choix est fait de ne pas présenter de données comparatives).

1. Les recettes de fonctionnement

Un préalable, une maîtrise des notions de recettes variables et de recettes fixes.

Catégorie	Chapitre comptable	Montant CA 2018
Recettes sur lesquelles la collectivité peut agir seule	70 – Produits des services hors refacturation RH et frais généraux aux budgets annexes et communes membres	3 851 424,27
	75 – Autres produits courants	957 628,87
	74 – Dotations hors DGF	2 941 024,70
	Sous TOTAL (7%)	7 750 077,84
	73 – Fiscalité hors FNGIR, hors CVAE, hors IFR,	48 860 252,85
TOTAL	54%	56 610 330,69
Recettes sur lesquelles la collectivité ne peut pas agir seule ou ne pas agir.	70 – Frais de siège facturés	1 555 516,33
	70 – Frais de personnel	8 341 578,20
	73 – FNGIR – CVAE – IFR	18 787 333,00
	74 – DGF-DCRTP-Compensations	19 203 892,00
	76 – Produits financiers	89 068,24
	77 – Produits exceptionnels	410 079,43
	013 – Reversements sur charges	300 735,27
TOTAL	46%	48 688 202,47
TOTAL GENERAL (100%)		105 298 533,16
	77 – Cession à paiement différé (9%)	10 705 000,00
TOTAL FINAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		116 003 533,16

Il est important de noter que la structure « recettes fixes/recettes variables » évolue peu entre 2017 et 2018. Cette répartition est susceptible de connaître une importante modification selon les orientations qui seront fixées dans le cadre de la réforme fiscale consécutive à la suppression progressive de la taxe d'habitation.

- **Les recettes fiscales (chapitre 73) : 67,6 M€ (34,9 M€ pour Grand Chambéry).**

- ✓ **Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) à 2,3%.** Un produit de 4,095 M€ a été perçu en 2018.
- ✓ **Taux de taxe d'habitation (TH) à 5,54%.** Le dégrèvement mis en place par l'Etat dès 2018 n'impactera pas, à ce jour, le dynamisme annuel des bases.
- ✓ **Taux de taxe sur les propriétés non Bâties (TFPNB) à 3%.**
- ✓ **Taux de CFE à 27,70%.** Compte tenu de la fusion, un mécanisme d'uniformisation progressive des taux de CFE est en place sur les communes des Bauges. **La durée d'harmonisation légale des taux est de trois ans conformément à l'article 1609 nonies CIII 1° a et b du CGI. Le taux unique sera en vigueur en 2020.**
- ✓ **Taux de TEOM à 8,28%.**

Tableau récapitulatif de la fiscalité perçue en 2018

Libellé	REALISE 2018	Total	AC versées aux communes	FPIC	Reste disponible pour l'Agglo
TAXE D'HABITATION	10 671 528				10 671 528
TAXE FONCIERE FNB	102 038	14 868 326			102 038
TAXE SUR LE FONCIER BATI	4 094 760				4 094 760
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	15 507 699				
PARTAGE FISCAL HEXAPOLE+TECHNOLAC	1 002 774				
CVAE	9 076 041	37 564 224	31 800 469	928 028	4 835 727
TASCOM	2 266 418				
IFER	514 683				
FNGIR	9 196 609				
AUTRES IMPOTS OU ASSIMILES	666 567				666 567
REVERSEMENTS ATTRIBUTION DE COMPENSATION	160 944	15 215 036			160 944
TEOM	14 387 525				14 387 525
TOTAL chapitre 73	67 647 586	67 647 586	31 800 469	928 028	34 919 089

Grand Chambéry reverse aux communes 87% du produit perçu au titre de la fiscalité « économique » (hors foncier issu du développement économique). Ainsi, l'intercommunalité dispose d'une enveloppe résiduelle de 4,8 M€ afin de financer ses propres politiques, ce qui ne représente que 15% de la fiscalité totale qui reste affectée à Grand Chambéry.

La somme de 67,647 M€ a donc été encaissée par Grand Chambéry au titre de la fiscalité mais seuls 34,919 M€ permettront de financer des opérations portées par l'intercommunalité.

A noter que 14,387 M€ sont affectés au financement spécifique de la compétence « Déchets » et 10,671 M€ sont concernés par la suppression progressive de la taxe d'habitation compensée par l'Etat.

- **Les dotations, subventions et participations (chapitre 74) : 22,1 M€**

Dotations de l'Etat :

Libellé L.C.	REALISE 2018
DOTATION FORFAITAIRE	507 395
DOTATION DE COMPENSATION	13 169 346
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	458
DCRTP	4 818 966
COMPENSATION DE LA CET	9 272
ATTRIBUTION COMPENSATION EXO TH	698 455
TOTAL chapitre 74	19 203 892

La baisse de la dotation forfaitaire au titre de la contribution au redressement des comptes publics est désormais stoppée. Son montant s'établit à 507 395€ en 2018, à minima stabilisé en 2019 avant de connaître une légère progression dès 2020 dans la cadre de la mise en œuvre de la réforme de la dotation d'intercommunalité qui retient un seuil « minimum » de 5€/hab.

Cependant, la dotation de compensation connaît une nouvelle baisse d'environ 280 000€ entre 2017 et 2018 (perte d'une capacité à investir de 2,8 M€).

Ainsi, entre 2014 et 2018, l'agglomération a perdu plus de 16 M€ de dotations de l'Etat, soit plus d'une année de crédits alloués aux charges de fonctionnement courant de la collectivité (chapitre 011). La perte dépasse le seuil de 20 M€ en incluant l'année 2019 comme indiqué dans le rapport du budget primitif.

Années	2015	2016	2017	2018	TOTAL
Baisse des Dotations 2015	- 2 182	- 2 182	- 2 182	- 2 182	- 8 728
Baisse des Dotations 2016		- 2 098	- 2 098	- 2 098	- 6 294
Baisse des Dotations 2017			- 650	- 650	- 1 300
Baisse des Dotations 2018				- 311	- 311
TOTAL	- 2 182	- 4 280	- 4 930	- 5 241	- 16 633

Autres participations :

ADM - DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE	115,43
BAT - DIRECTION DES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES	2 901,40
DEC - DIRECTION DES DECHETS	1 175 405,10
DUR - DEVELOPPEMENT DURABLE	11 840,00
ECA - DIRECTION DES EQUIPEMENTS COLLECTIFS D'AGGLOMERATION	1 017 492,87
GCE - DIRECTION DE LA GESTION DES COURS D'EAU	83 189,84
TRA - DIRECTION DES TRANSPORTS	3 329,56
URB - DIRECTION DE L'URBANISME	642 511,50
VOI - DIRECTION DES VOIRIES ET INFRASTRUCTURES	4 239,00
Total	2 941 024,70

Commentaires :

La somme de 2,941 M€ ne présente pas un caractère pérenne car dépendant des projets portés par la collectivité.

Au titre de la compétence « Déchets », la collectivité perçoit des aides dans le cadre de dispositifs « éco-emballages » liés à la politique d'investissement et aux actions de fonctionnement en matière de recyclage, de réduction des déchets, de lutte contre le gaspillage et de préservation de l'environnement

Au titre des équipements collectifs d'agglomération, c'est le dispositif Alcotra qui alloue des financements. Ce dernier prend fin en 2018.

Au titre de l'urbanisme, une dotation globale de décentralisation (DGD) a été allouée à Grand Chambéry en 2018 pour un montant de 0,217 M€ pour accompagner la collectivité dans l'élaboration de son PLUIHD

• Les autres recettes (chapitre comptable 70) : 13,7 M€
--

Produits des services :

70323 - REDEV. D'OCCUP. DOMAIN.COMMUNA	510,00
70328 - AUTRES DROITS STATION.&LOCAT.	50 638,59
70388 - AUTRES REDEV. & RECET.DIVERSES	93 566,40
70612 - RED SPEC ENLEVEMENT ORDURES	1 238 864,17
70631 - REDEVANCES A CARACTERE SPORTIF	1 248 292,40
70688 - AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	544 341,84
7078 - AUTRES MARCHANDISES	654 107,29
7083 - LOCATIONS DIVERSES	67,72
7088 - AUTR PRDTS ACTIVITES ANNEXES	21 035,86
Total	3 851 424,27

La somme de 3,851 M€ est principalement affectée au financement de 2 compétences de Grand Chambéry :

- Compétence « Déchets » via la Redevance Spéciale payée par les professionnels (compte 70631) et la vente de matériaux (comptes 70688, 7078 et 7088). Les recettes de vente de matériaux présentent un caractère volatile car dépendant des cours mondiaux dont les prix ont tendance à baisser. Une étude de la Redevance Spéciale sera intégrée dans le cahier des charges en préparation dans le cadre de la convergence TEOM/REOM à mettre en place par la collectivité au 1^{er} janvier 2021 au plus tard. Une optimisation pourra ainsi être envisagée.
- Compétence « Equipements collectifs d'agglomération » et notamment le produit de la tarification de la piscine de Buisson Rond et de la patinoire. Un enjeu important en matière de tarification se fait jour avec l'ouverture avant la fin de l'année 2019 de la piscine aqualudique. Il s'agit de retenir une grille tarifaire permettant d'assurer une couverture, partielle mais indispensable, des coûts de fonctionnement. Une analyse est en cours afin de tenir compte de la fermeture programmée de la piscine de Buisson Rond, pour travaux, dès l'ouverture du nouvel équipement.

Refacturation des frais de personnel et de frais de fonctionnement :

Nature	Perçu/Liquidé
70841 - DISPO PERS BUDGETS ANNEXES	7 121 843,61
70845 - DISPO COMMUNES MEMBRES DU GFP	1 174 897,00
70848 - DISPO PERS AUTRES ORGANISMES	44 837,59
70872 - REMBOURST. FRAIS BUDGETS ANNEX	880 367,75
70875 - REMBOURST.COMMUNES MEMBRES	675 148,58
Total	9 897 094,53

Il s'agit de comptabiliser aux comptes 7084... l'ensemble des refacturations opérées par Grand Chambéry au titre des services mutualisés, des rémunérations d'agents affectés à des services bénéficiant de sources de financement spécifiques et dédiées (tarif de l'eau et de l'assainissement, versement transport, redevance d'enlèvement des ordures ménagères principalement).

Les sommes titrées au compte 7087... relèvent de charges de fonctionnement facturées par la collectivité aux budgets annexes d'une part et aux communes d'autre part, notamment au titre du service des ADS et des maintenances mutualisées gérées par la direction des systèmes d'information.

• Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) : 0,957 M€

Nature	Perçu/Liquidé
752 - REVENUS DES IMMEUBLES	734 545,34
7551 - EXCEDENT DES BUDGETS ANNEXES	-
757 - RED VERSEES PR FERMIERS CONCES	8 010,00
7588 - Autres produits divers de gest	215 073,53
Total	957 628,87

Il s'agit de comptabiliser l'ensemble des loyers qui restent perçus par Grand Chambéry notamment au titre du crédit-bail de Chantabord, un bâtiment à Villarcher, les loyers de la gendarmerie du Chatelard dont le transfert sera effectif en 2019 et les loyers de l'aérodrome.

• Les atténuations de charges (chapitre 013) : 0,300 M€

Il s'agit notamment des remboursements sur les rémunérations de frais de personnel (indemnités journalières notamment). Ces crédits sont assez variables d'une année sur l'autre.

Une analyse rétrospective des ressources perçues par Grand Chambéry (dotations, fiscalité, produits issus de la tarification des équipements) fera l'objet d'un rapport spécifique proposé d'ici la fin de l'année 2019 au Conseil communautaire.

2. Les dépenses de fonctionnement

Un préalable, une maîtrise des notions de dépenses variables et de dépenses fixes.

Catégorie	Chapitre comptable	Montant CA 2018
Charges variables sur lesquels la collectivité peut agir seule	011 – Charges générales	17 746 533,96
	012 – Charges de personnel	13 280 297,30
	65 – Autres charges	4 979 637,15
	<i>Subventions aux associations/privés</i>	2 484 621,18
	<i>Subventions aux acteurs publics</i>	1 767 790,55
	<i>Autres charges courantes</i>	726 356,42
	<i>Frais de fonctionnement des élus</i>	869,00
TOTAL	44%	36 006 468,41
Charges figées ou nécessitant un accord en Conseil communautaire ou négociation avec d'autres collectivités	65 – Autres charges (contributions obligatoires, autres dépenses de gestion courante et les rattachements)	9 357 139,16
	66 - Charges financières	3 203 970,42
	014 – Prélèvements sur fiscalité	33 034 829,48
	<i>FPIC – Autres prélèvements</i>	928 028,00
	<i>Attributions de compensation</i>	31 800 469,00
	<i>Partage fiscal Grand Lac / Grand Chambéry</i>	296 304,20
	<i>Autres</i>	10 028,28
TOTAL	56%	45 595 939,06
TOTAL GENERAL – 100%		81 602 407,47
Dépenses RH prises en charges BG mais refacturées aux budgets Annexes et communes (total RH au budget général) :		8 341 578,20
67 - Charges exceptionnelles		269 667,42
68 – Provisions		5 000 000,00
TOTAL FINAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		95 213 653,09

La répartition entre les « charges fixes » et « charges variables » évolue peu entre 2017 et 2018, la part des charges « fixes » restant majoritaire.

Le budget de Grand Chambéry apparaît donc assez contraint.

Un autre préalable, les taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement :

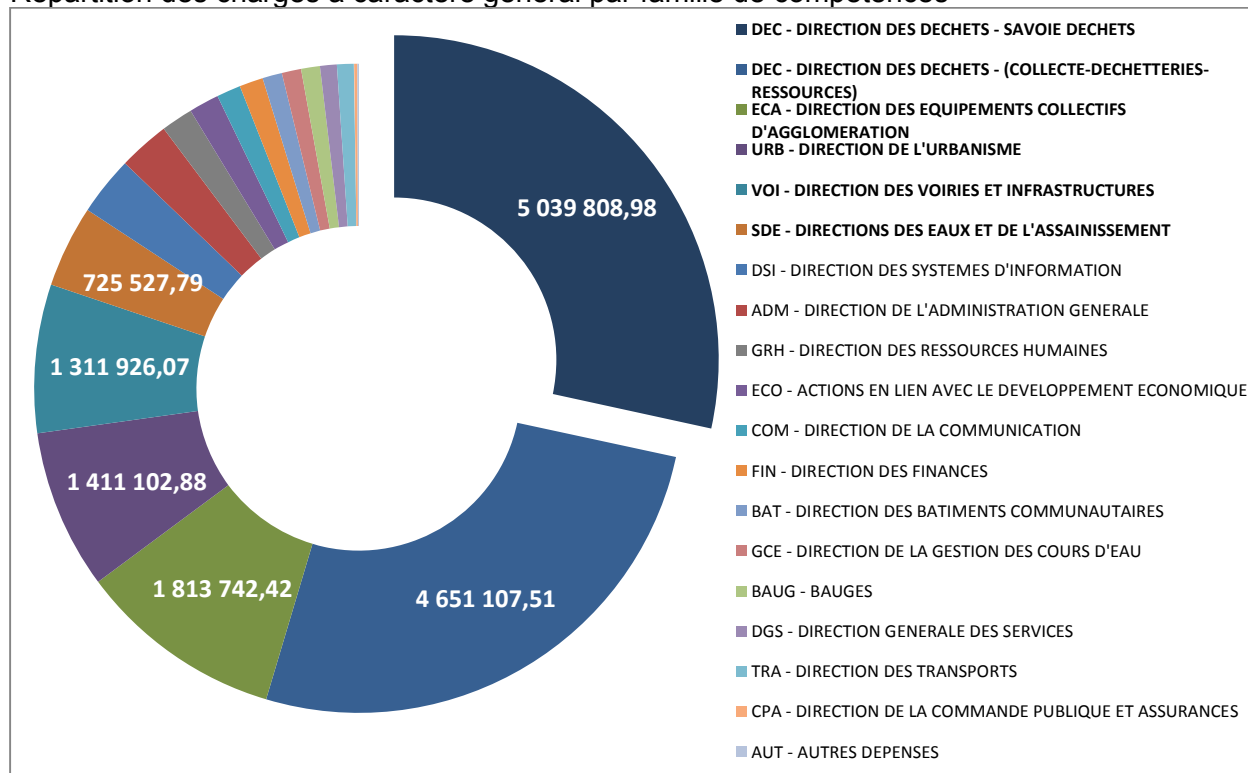
Chapitre	Total Budget (BP+BS+DM)	Mandaté/Liquidé	% Réal Mandaté
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	19 113 543,00	17 746 533,96	92,85%
012 - CHARGES DE PERSONNEL	22 342 772,00	21 621 875,50	96,77%
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	33 098 969,00	33 034 829,48	99,81%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	14 777 026,00	14 335 907,31	97,01%
656 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT ELUS	15 000,00	869,00	5,79%
66 - CHARGES FINANCIERES	3 340 000,00	3 203 970,42	95,93%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	277 500,00	269 667,42	97,18%
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS/DEPRE	6 000 000,00	5 000 000,00	83,33%
Total	98 964 810,00	95 213 653,09	96,21%
022 - DEPENSES IMPREVUES	-	-	
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVEST	9 470 282,89	-	0,00%
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	6 200 000,00	16 927 352,54	273,02%
Total	114 635 092,89	112 141 005,63	97,82%

Les taux de réalisation doivent s'apprécier sous deux aspects :

- Le degré de maîtrise des incertitudes.
- La capacité à opérer des économies supérieures à la prévision initiale. Ce dernier point est très important car les efforts sont réalisés par les directions tout au long de l'année et méritent d'être rappelés à l'aune de ces données.

• **Les charges à caractère général (Chapitre 011) : 17,746 M€**

Répartition des charges à caractère général par famille de compétences



- **55% des crédits sont alloués à la compétence « Déchets ».**

Cette compétence est décomposée de la manière suivante :

- le Traitement, compétence déléguée à Savoie Déchets, d'un montant de 5,039 M€ (52%).
- la Collecte, pour un montant de 1,696 M€ (17,5%).
- les Déchetteries pour un montant de 2,058 M€ (21%).
- la Plateforme de compostage pour un montant de 0,554 M€ (6%).
- les fonctions « Ressources » pour un montant de 0,343 M€ (3,5%).

Cette répartition est très importante car 52% du budget de la direction des déchets dépend de Savoie Déchets et de sa capacité à maintenir le tarif appliqué pour le traitement des déchets.

Une analyse plus globale permet donc de noter que 25% des charges de fonctionnement de Grand Chambéry (chapitre 011 dans son intégralité) sont affectées à Savoie Déchets.

- **10% des crédits sont alloués au fonctionnement des équipements collectifs d'agglomération** avec notamment la patinoire et la piscine de Buisson Rond en 2018. Cette enveloppe verra ses crédits augmenter progressivement avec le fonctionnement des deux piscines à compter de septembre 2020. La réhabilitation de la piscine de Buisson Rond devrait permettre de « maîtriser » les consommations de fluides, réduire l'impact sur l'environnement et dégager des économies de fonctionnement.
- **8% des crédits ont été comptabilisés au titre de la compétence « voiries »** dans le cadre du dispositif de conventionnement avec les communes en vigueur. Ce montant varie en fonction des arbitrages rendus en CLECT.
- **4% des budgets sont comptabilisés au titre la compétence « eaux pluviales »** et versés par le Budget Général à la Régie de l'Assainissement. Son montant est susceptible d'évoluer en fonction des arbitrages rendus en CLECT.

L'enveloppe des charges à caractère général est donc concernée par de forts enjeux :

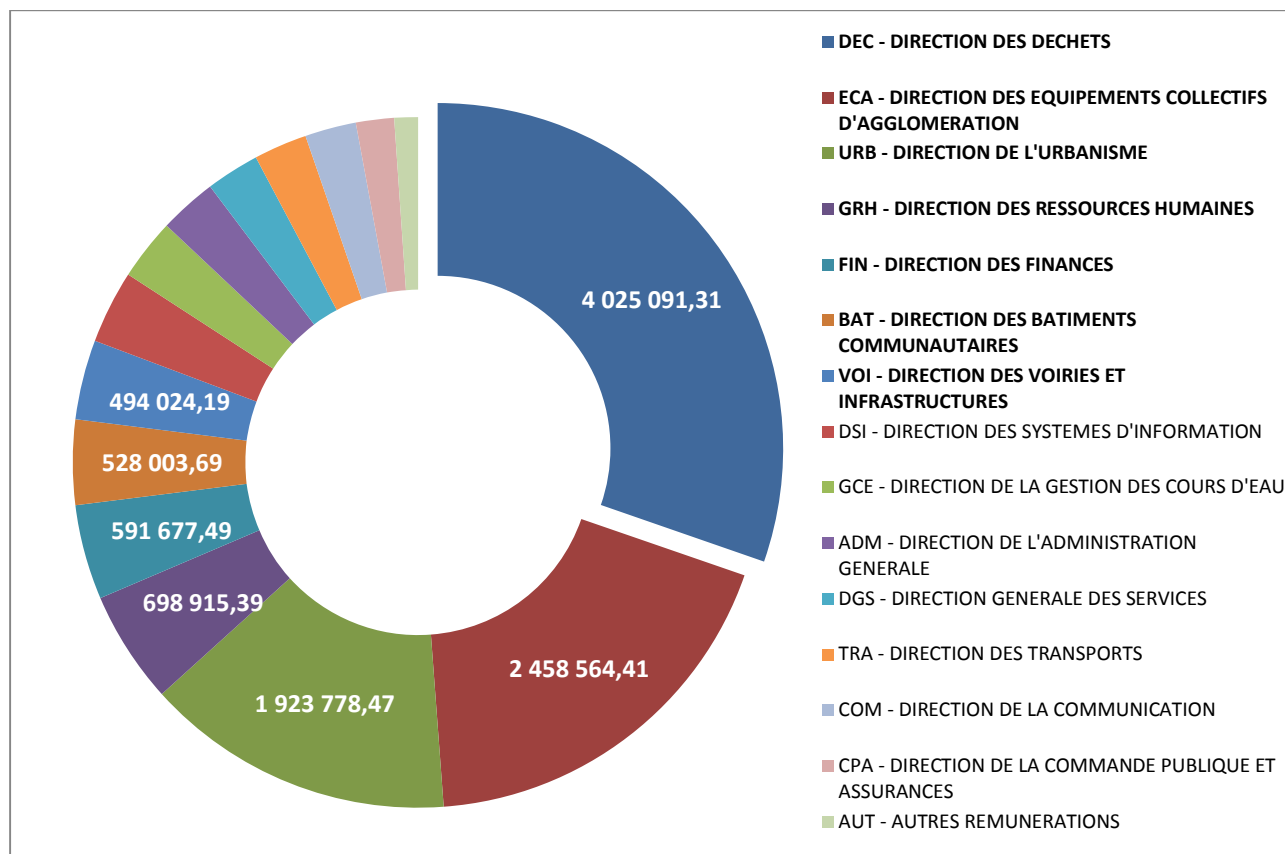
- La capacité de Savoie Déchets à « maîtriser » ses coûts afin d'optimiser le tarif pratiqué.
- La capacité de l'intercommunalité et des communes-membres de trouver l'équilibre le plus juste dans le cadre des transferts de compétences notamment en matière de voiries en 2018 et d'eaux pluviales à compter de 2019.

A titre d'exemple, l'enveloppe financière déléguée à Savoie Déchets est égale au cumul des enveloppes allouées à l'urbanisme, les équipements collectifs, les voiries et les eaux pluviales.

• Les dépenses de personnel (chapitre 012) : 21,622 M€

Objet	Montants
Budget total	21 621 875,50
Dont Budgets Annexes	7 121 843,61
Dont Mutualisations	1 174 897,00
Dont refacturations	44 837,59
Reste à charge sur le Budget Général seul	13 280 297,30

Le graphique présente la répartition du reste à charge sur le Budget Général (13,280 M€)



La masse salariale des directions des déchets, des équipements collectifs et de l'urbanisme représente 65% du reste à charge sur le Budget Général. Cette répartition est logique compte tenu de l'exploitation en régie directe des différents équipements et dispositifs affectés à chacune des directions.

Les directions des ressources humaines et des finances représentent moins de 10% du reste à charge de même que les directions des bâtiments communautaires et des voiries.

- **Les atténuations de produits (Chapitre 014) : 33,034 M€**

- ➔ **FPIC (Fonds de péréquation communal et intercommunal)** pour un montant de 0,928 M€,
- ➔ **Les Attributions de compensation** pour un montant de 31,800 M€,
- ➔ **Le partage du dynamisme fiscal de la CFE et de la CVAE** entre Grand Chambéry et Grand Lac pour un montant de 0,296 M€.

• Les autres charges de gestion courante (Chapitre 65) : 14,336 M€

Ce chapitre est principalement composé :

- Des **participations obligatoires** (SDIS, Savoie Déchets, SMAC, CGLE),
- Des **subventions** et concours versés aux associations et acteurs publics,
- Des **indemnités, frais de mission** et formation des élus,

Ci-dessous, voici la liste des contributions obligatoires versées :

SDIS SERVICE DEPART.INCENDIE SEC	5 347 690,42
CHAMBERY GRAND LAC ECONOMIE	1 700 000,00
SNC LE PHARE	830 000,00
SYND MIXTE STATIONS DES BAUGES	652 189,02
METROPOLE SAVOIE	310 867,52
CISALB	212 231,33
SYNDICAT MIXTE ABATTOIRS CHY	133 333,33
SAVOIE DECHETS GESTION DES PASSIFS	80 698,46
GRAND CHAMBERY - REGULARISATION COMPENSATION	34 130,37
SMIAC SYNDICAT MIXTE AMENAGEMENT DU CHERAN	33 087,71
ATMO AUVERGNE RHONE ALPES	22 911,00
Total général	9 357 139,16

Ci-après, voici la liste des subventions dont le versement est « effectif » en 2018 :

Grand Chambéry utilise la méthode de rattachement comptable des subventions pour celles dont un premier acompte est versé en 2018 et le solde en 2019.

Les opérations de rattachement comptable nécessitent une vigilance de lecture entre les sommes réellement versées en 2018 (tableau ci-après) et celles comptablement rattachées (qui constituent le résultat final du compte administratif page précédente) mais dont le « versement effectif » n'aura lieu qu'en 2019. Le différentiel s'élève à 190 K€. (160K€ pour les acteurs privés dont 110 K€ pour l'Agence Alpine des Territoires au titre de la subvention 2018 et 30 K€ pour les acteurs publics).

Acteurs privés et associations :

ADABIO SAVOIE	2 000,00	ESS TEAM SAVOIE MONT BLANC	4 750,00
ADDAES	1 500,00	FEDERAT RAYON ENTRAIE SOLDA MONTA	27 800,00
ADIE ASSOCIATION POUR LE DROIT A	15 000,00	FETHI'S GYM	1 000,00
ADIL SAVOIE	4 500,00	FOOTBALL CLUB DES BAUGES	1 500,00
ADIS ASSOCIATION	5 300,00	FORUM CINEMA	16 745,00
ADMR DU COEUR DES BAUGES	7 436,00	FRANCE ACTIVE SAVOIE MONT BLANC	63 000,00
AEB GYMNASTIQUE	1 200,00	GUIDANCE 73	13 000,00
AFEV ASSOCIATION FONDATION ETUDI	3 500,00	HANDISPORT AGGLOMERATION CHAMBERIENNE	2 360,00
AGENCE ALPINE DES TERRITOIRES	151 500,00	J AIME BOC OH	4 000,00
AGENCE ECOMOBILITE SAVOIE MONT-BLANC	426 951,00	JEUNES SAPEURS POMPIERS DES BAUGES	1 500,00
AGI SENS	3 000,00	JUDO CLUB MOTTERAIN	13 600,00
AGIR ABCD	2 200,00	LA MONNAIE AUTREMENT	13 500,00
ALZHEIMER SAVOIE ACCUEIL DE JOUR	2 500,00	LA SASSON	23 929,00
AMICALE DU PERSONNEL MUNICIPAL	14 788,00	LE PASSAGE	5 500,00
ANPAA 73 COMITE DE SAVOIE	5 500,00	LE PELICAN	9 000,00
APMFS PRESERVATION MATERIEL FERROVIAIRE	2 000,00	LE SOUVENIR FRANCAIS	525,00
AS BAUGES SKI NORDIQUE	5 650,00	LES AMIS DES BAUGES	231 434,00
ASDASS	1 500,00	LES ANCIENS COMBATTANTS DES BAUGES	1 800,00
ASDER	3 000,00	LES CHANTIERS VALORISTES	20 000,00
ASS QUARTIER CENTRE VILLE AQCV	20 000,00	LES COCLIC HAUT	1 500,00
ASSOCIATION BOULES DE LA MOTTE SERVOLEX	750,00	LIGUE CONTRE LE CANCER	12 598,56
ASSOCIATION GRIBOUILLE	750,00	LIONS CLUB CHAMBERY AIX LES BAINS DOYEN	1 500,00
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE DES BAUGES	400,00	LUDOTHEQUE DE CHAMBERY LE HAUT	1 700,00
ASSOCIATION ZICOMATIC	1 400,00	LYCEE AGRICOLE REINACH	1 500,00
BAUGES SOLIDARITE	2 400,00	MA CHANCE MOI AUSSI	10 000,00
BIEN LIRE ECRIRE BLE	21 291,15	MAINTENANT ETRE ET DEVENIR	3 000,00
BIOLLAY ASSOC ENFANCE	1 000,00	MISSION LOCALE JEUNES DU BASSIN	223 190,00
BIOLLAY PRO FOOTBALL CLUB	2 500,00	MOBIL EMPLOI	2 000,00
CAFE BIOLLAY	2 000,00	MOUNTAIN RIDERS ASSOCIATION	16 000,00
CANTINE SAVOYARDE	3 000,00	MUSIQUE ET NATURE	4 000,00
CCAS CHAMBERY	2 000,00	POLYMATHEIA	3 000,00
CENTRE SOCIAL D'ANIMATION DU BIOLLAY	13 611,15	POSSE 33	8 000,00
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DES COMBES	3 500,00	PSA SAVOIE	3 500,00
CHAMBERY BANDE DESSINEE	4 500,00	PUGNET CENTRE SOCIAL	1 000,00
CHAMBERY CYCLISME COMPETITION	3 600,00	REBOND ASSOCIATION	7 500,00
CHAMBERY CYCLISME FORMATION	18 950,00	REGIE COUP DE POUCE	22 500,00
CHAMBERY ESCALADE	3 000,00	REGIE PLUS	256 000,00
CHAMBERY OUAHIGOUYA	5 000,00	ROUE LIBRE	4 800,00
CHAMBERY SAVOIE MONT BLANC HANDBALL	100 000,00	SAUVEGARDE ENFANCE ADOLESCENCE	8 900,00
CHEVALIERS TIREURS CHAMBERY	300,00	SAVOIE DE FEMME	2 000,00
CLUB ALPIN FRANCAIS DE CHAMBERY	800,00	SAVOIE HANDALL CLUB LA MOTTE	21 810,00
CLUB DES CHEVALIERS TIREURS	630,00	SERVICE DE REMPLACEMENT DES BAUGES	4 000,00
CLUB DES SPORTS DE GLACE	4 220,00	SIVOM CANTON DE COGNIN	1 200,00
CLUB DES SPORTS DE LA FECLAZ	4 200,00	SNC LE PHARE	49 160,94
CLUB DES SPORTS DES AILLONS	5 650,00	SOC EAC ENTENTE ATHLETIQUE CHAMBERY	3 000,00
CLUB NAUTIQUE CHAMBERY	9 510,00	SOC HOCKEY SUR GLACE	26 200,00
COLLEGE COTE ROUSSE/	8 000,00	SOC NATATION	14 160,00
CTP COMPETENCE TEMPS PARTAGE	3 900,00	SOC RUGBY	19 460,00
CULTURES DU COEUR 73	1 000,00	SPORT DANS LA VILLE	7 000,00
E2C 73 ECOLE DE LA 2EME CHANCE	38 000,00	SYNDICAT DE LA TOME DES BAUGES	1 500,00
ECOLE MATERNELLE	157,00	TENNIS CLUB DES BAUGES	1 500,00
ECOLE MATERNELLE LA CONCORDE	62,00	TETRAS LYRE	2 800,00
ELAN CHAMBERIEN	2 860,00	TRANSALPINE LYON TURIN	16 350,00
ENSEMBLE POLYPHONIQUE DES BAUGES	200,00	TRIANDINE PROMOTION JEUNES	9 975,00
ENTENTE COOPERATIVE DES ECOLES DES BAUGES	750,00	UNAFAM SAVOIE	800,00
ESPACE MALRAUX	137 000,00	UNIS CITE RHONE ALPES	8 000,00
	1 085 916,30		1 236 047,50
TOTAL : 2 321 963,80€			

Acteurs publics et assimilés :

GRAND CHAMBERY ALPES TOURISME	1 371 506,00
GRAND CHAMBERY - BA TRANSPORT	200 000,00
CCAS CHAMBERY LES EPINETTES	105 795,25
COGNIN	16 000,00
UNIS CITE RHONE ALPES	14 000,00
LA MOTTE SERVOLEX	11 525,00
COLLEGE DES BAUGES	9 000,00
J AIME BOC OH	5 000,00
COMPOST ACTION	3 000,00
BARBY	1 100,00
TRIANDINE PROMOTION JEUNES	1 014,30
Total général	1 737 940,55

➔ 79% de l'enveloppe est affectée à Grand Chambéry Alpes Tourisme.

Autres charges :

Nature	Mandaté/Liquidé
651 - REDEV CONCESS BREVETS LICEN	8 785,31
6531 - IND MAIRES ADJOINTS CONSEILLERS	412 632,41
6532 - FRAIS MISSIONS ELUS	1 011,66
6533 - COTIS RETRAITE ELUS	35 670,69
6534 - COTIS SECU PART PATRO	103 412,78
6541 - CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	34 894,03
6542 - CREANCES ETEINTES	103 176,39
658822 - AUTRES CHARGES COURANTES	10 000,00
65888 - AUTRES CHARGES COURANTES	16 773,15
Total	726 356,42

Il s'agit de comptabiliser l'ensemble des rémunérations d'élus et les admissions en non-valeur votées par le Conseil communautaire en 2018.

• **Les frais financiers (chapitre 66) : 3,203 M€**

Montant des frais financiers : 3,203 M€.

Montant des indemnités de remboursement anticipé : 0,4 M€.

Montant des intérêts réellement payés au titre de l'encours de dette : 2,803 M€.

Montant total renégocié en 2018 : 10 M€ avec le Groupe Crédit Agricole, la Caisse des Dépôts et l'Agence France Locale.

Economies nettes générées après paiement des indemnités de remboursement anticipé exposées ci-dessous : 60 000€/an pendant 10 ans, puis 20 000€/an pendant 20 ans

➔ **Le poste de chargé de la gestion de la dette de la direction des finances est autofinancé pour les 30 prochaines années.**

Les frais financiers sont exécutés conformément aux tableaux d'amortissement des emprunts composant l'encours du budget général. A noter que la collectivité continue de bénéficier de la faiblesse des taux variables actuellement dont le niveau, hors marge bancaire, se situe aux alentours de 0, certains étant même négatifs.

• **Les charges exceptionnelles (chapitre 67) : 0,270 M€**

Les charges exceptionnelles relèvent de 2 catégories :

- des opérations ponctuelles dans le cadre de régularisations.
- des annulations sur mandats antérieurs convenues avec le Trésor Public (53 000€).

130 000€ ont été versés à la fondation VSHA, repreneur de l'Ehpad Maurice Perrier au titre d'une avance sur les résultats définitifs dont le solde sera versé en 2019 après les opérations de dissolution du CIAS.

• **Provisions (chapitre 68) : 5,0 M€**

Les provisions ont été comptabilisées conformément à la délibération du Conseil communautaire du 20 décembre 2018. Cette enveloppe sera ajustée chaque année en fonction de l'évolution des engagements financiers correspondant. Il s'agit d'une opération semi-budgétaire, seule l'écriture en section de fonctionnement est budgétée, la contrepartie est enregistrée par le Trésorier de Grand Chambéry sur un compte du chapitre 15.

C. Les résultats 2018

1. Les résultats 2018 par section

La section de fonctionnement :

BUDGET GENERAL SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES FONCTIONNEMENT	CA 2018	RECETTES FONCTIONNEMENT	CA 2018
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	17 746 533,96	002 - RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	
012 - CHARGES DE PERSONNEL	21 621 875,50	013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	300 735,27
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	33 034 829,48	70 - PRODUITS DES SERVICES	13 748 518,80
022 - DEPENSES IMPREVUES	-	73 - IMPOTS ET TAXES	67 647 585,85
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	14 335 907,31	74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	22 144 916,70
656 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT ELUS	869,00	75 - AUT PRODUITS GESTION COURANTES	957 628,87
66 - CHARGES FINANCIERES	3 203 970,42	76 - PRODUITS FINANCIERS	89 068,24
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	269 667,42	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 115 079,43
68 - PROVISIONS	5 000 000,00		
Sous total dépenses réelles	95 213 653,09	Sous total recettes réelles	116 003 533,16
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVEST	-		
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	16 927 352,54	042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	3 755 989,67
Sous total dépenses d'ordre	16 927 352,54	Sous total recettes d'ordre	3 755 989,67
Total	112 141 005,63	Total	119 759 522,83

- **Les dépenses et recettes d'ordre de fonctionnement (chapitre 042) : 16,927 M€**

Cette enveloppe budgétaire retrace 3 éléments :

- La dotation annuelle aux amortissements que l'on retrouve en recette d'investissement : 6,158 M€
- Les opérations de sortie de l'état de l'actif des immobilisations cédées : 10,757 M€
- Des régularisations comptables sur le patrimoine de la collectivité : 0,012 M€

La somme de 10,757 M€ est principalement constituée de la cession à paiement différé du foncier de la ZAC Cassine à CGLE pour un montant de 10,705 M€.

La section d'investissement (ce n'est pas le niveau de vote mais ce tableau est présenté sous ce format afin d'opérer un parallélisme de forme)

BUDGET GENERAL SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2018	RECETTES INVESTISSEMENT	CA 2018
001 - SOLDE INVESTISSEMENT REPORTÉ		001 - SOLDE INVESTISSEMENT REPORTÉ	
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	16 044 373,84	204 - REGULARISATION SUBVENTION EQUIPEMENT	8 706,47
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 955 834,87	10 - DOTATIONS, FOND DIVERS ET RES	11 348 899,30
204 - SUBVENTIONS ÉQUIPEMENTS VERSÉES	3 728 315,01	13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	5 674 038,86
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 575 809,01	16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	28 000 000,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	23 942 648,70	23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	680 541,32
26 - PARTICIPATIONS CRÉANCES RATTACHÉES	1 019 478,14	21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 264,47
27 - AUTRES OPERATIONS FINANCIÈRES	10 705 000,00	27 - AUTRES OPERATIONS FINANCIERES	2 547 160,73
45 - OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS	2 331 221,97	45 - OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 538 336,14
Sous total dépenses réelles	65 302 681,54	Sous total recettes réelles	49 800 947,29
040 - OPÉRATION D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 755 989,67	040 - OPÉRATION D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	16 927 352,54
041 - OPÉRATIONS PATRIMONIALES		041 - OPÉRATIONS PATRIMONIALES	
		021 - VIREMENT SECTION EXPLOITATION	
Sous total dépenses d'ordre	3 755 989,67	Sous total recettes d'ordre	16 927 352,54
Total	69 058 671,21	Total	66 728 299,83

2. Le Budget Général et la Loi de Programmation des Finances Publiques 2018/2022

Grand Chambéry, comme l'ensemble des collectivités, est tenue de maîtriser ses charges de fonctionnement dans la limite d'une progression annuelle de +1,2% maximum entre chaque compte administratif. Le tableau ci-dessous montre le résultat obtenu.

	CA 2017	CA 2018
Dépenses réelles de fonctionnement	91 836 974	90 213 652
Charges fixes	22 126 732	21 172 355
Contributions et autres dépenses obligatoires (Art 655..)	9 347 799	9 357 139
Charges financières (Art 66...)	2 886 059	3 203 970
Charges de personnel refacturées (Chap 012)	8 280 655	8 341 578
Charges exceptionnelles (Chap 67)	1 612 219	269 667
Charges variables	36 945 022	36 006 468
Charges générales (Chap 011)	18 897 411	17 746 534
Charges de personnel propres au budget Général (Chap 012)	13 681 781	13 280 297
Subventions aux associations et acteurs privés (Art 6574...)	2 421 476	2 484 621
Subventions aux acteurs publics (Art 6573...)	1 910 526	1 767 791
Autres charges courantes (Autres 65...)	25 130	726 356
Frais de fonctionnement des élus (Art 656...)	8 699	869
Dépenses nouvelles induites par la PPI 2017/2020	-	-
Sous total - Dépenses LPFP 2018/2022	59 071 754	57 178 823
% Evolution		-3,20%

Grand Chambéry opère un effort significatif dans la maîtrise de ses dépenses sans dégrader la qualité du service rendu. Ce résultat s'avère indispensable pour être en ordre de marche pour relever les défis qui se présenteront à Grand Chambéry lors des prochains exercices budgétaires.

3. Les résultats cumulés 2018

Un préalable : clôturer les comptes 2018 du SAGAM et les intégrer aux comptes 2018 du Budget Général puis les reverser en 2019 à SMSB.

Dans le cadre de la prise de compétences « Domaine skiable des Aillons/Margeriaz » par Grand Chambéry et son transfert au Syndicat Mixte Stations des Bauges, il convient de procéder aux opérations de clôture des budgets du syndicat titulaire (SAGAM) de la compétence jusqu'à sa dissolution en 2018.

Le Conseil communautaire du 28 mars 2019 a procédé aux opérations comptables correspondantes et a intégré dans le résultat du Budget Général le cumul des flux financiers :
 -115 K€ au titre du résultat de clôture de la section de fonctionnement.
 +252 K€ au titre du résultat de clôture de la section d'investissement.

Il a été identifié une forte dotation annuelle aux amortissements (> à 350 000€/an) qui semblait disproportionnée au regard des valeurs nettes comptables figurant à l'actif du SAGAM et de l'état des immobilisations correspondantes.

A ce titre, un important travail collaboratif a été engagé par le Trésorier de Grand Chambéry et la direction des finances afin d'apurer les comptes d'amortissement (compte commençant par 28...) et de réserves (comptes commençant par 10...) du compte de gestion provisoire 2018 afin de régulariser la dotation aux amortissements résiduelle et ne pas grever davantage la contribution de Grand Chambéry à SMSB sur la carte Aillons-Margeriaz. Ce travail a permis de ramener la dotation correspondante à 0€/an.

Les écritures d'intégration des résultats et l'optimisation de l'actif total de cette nouvelle compétence n'ont pu être effectuées avant le 31/03/2019 pour des problématiques informatiques liées à l'applicatif HELIOS de la DDFIP. Un procès-verbal de transfert et une dotation/apport à destination de SMSB sont en cours de finalisation.

Après intégration de ces corrections, les résultats cumulés 2018 des sections de fonctionnement et d'investissement sont les suivants :

BUDGET GENERAL - EXERCICE 2018	
FONCTIONNEMENT	
Résultat de gestion	7 618 517,20
Résultat antérieur repris (Chapitre 002)	8 180 642,67
Résultat de clôture (A)	15 799 159,87
INVESTISSEMENT	
Résultat de gestion	- 2 330 371,38
Résultat antérieur repris (Chapitre 001)	- 1 352 785,80
Résultat de clôture (B)	- 3 683 157,18
RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	5 442 200,82
Recettes d'investissement	9 487 725,76
Solde à reprendre (C)	4 045 524,94
BESOIN DE FINANCEMENT (D=B+C)	362 367,76

Le résultat de gestion 2018 s'élève à 7 618 517,20 €. Ce dernier est légèrement inférieur au résultat de gestion 2017 (8,5 M€).

Le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 15 799 159,87€. (14,7 M€ en 2017).

Le résultat cumulé d'investissement, hors solde des reports de crédits, s'élève à – 3 683 157,18 €. Après intégration des reports de crédits, aucun besoin de financement complémentaire n'est nécessaire, le solde étant positif.

4. L'affectation des résultats proposée

Règlementairement, la collectivité doit couvrir le besoin de financement des restes à réaliser d'investissement par une affectation du résultat de fonctionnement. Du fait du solde positif présenté précédemment, il est proposé de reporter l'intégralité du résultat reporté au chapitre 002 de la section de fonctionnement soit 15 799 159,87€.

AFFECTATION ET REPRISE DES RESULTATS	
Excédent/déficit d'investissement (001)	- 3 683 157,18
Recettes d'investissement (1068)	-
Report à nouveau en fonctionnement (002)	15 799 159,87

Cette somme sera inscrite au Budget Supplémentaire et permettra de réduire en partie l'enveloppe d'emprunt inscrite au budget primitif 2019 par l'utilisation des chapitres 023 « virement à la section d'investissement » en dépense de fonctionnement et 021 « virement de la section de fonctionnement » en recettes d'investissement.

5. Focus sur l'Épargne et son impact sur la capacité de désendettement

3 ratios méritent d'être analysés :

- **Épargne de gestion** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources pour investir en maîtrisant ses charges de fonctionnement courant par rapport aux recettes perçues. (Sont donc exclues les dépenses de frais financiers et frais exceptionnels ainsi que les produits financiers et exceptionnels).
- **Épargne brute** : Mesure la capacité de la collectivité à autofinancer sa section d'investissement après prise en compte de la totalité des dépenses de fonctionnement.
Épargne nette : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources afin de financer des dépenses de travaux, après avoir remboursé le capital des emprunts contractés.

EPARGNES	CA 2017	CA 2018 officiel	CA 2018 retraité
RECETTES DE GESTION	103 985 886	104 799 385	104 799 385
DEPENSES DE GESTION	87 338 696	86 740 015	86 740 015
EPARGNE DE GESTION	16 647 190	18 059 370	18 059 370
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	104 900 369	116 003 533	105 298 533
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	91 836 974	95 213 653	90 213 653
EPARGNE BRUTE	13 063 395	20 789 880	15 084 880
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	10 849 466	16 044 374	11 044 374
EPARGNE NETTE AFFICHEE	2 213 929	4 745 506	4 040 506
RETRAITEMENT DETTE RECUPERABLE CGLE-SD	322 365	355 968	355 968
EPARGNE NETTE RETRAITEE	2 536 294	5 101 474	4 396 474

Ces ratios confirment que la communauté d'agglomération dispose de fondamentaux « solides » (l'épargne de gestion) mais d'un encours de dette qui devient élevé et qui nécessite de dégager une épargne brute importante (ce qui est le cas sur la période).

Il convient d'opérer une analyse retraitée des ratios de la collectivité :

- Le remboursement anticipé exceptionnel d'un emprunt de 5 M€ impacte l'épargne nette dégagée par la collectivité.
- La cession à paiement différé du foncier de la ZAC Cassine à CGLE, sans impacter les résultats, modifie sensiblement le montant de l'épargne brute et la maximise.
- La provision constituée à hauteur de 5 M€ reste une enveloppe « exceptionnelle » qui révisé anormalement à la baisse le montant de l'épargne brute.

Ainsi, les ratios corrigés sont les suivants :

Épargne de gestion : 18,059 M€

Épargne brute : 15,085 M€ qui sert au calcul de la capacité de désendettement.

Épargne nette : 4,396 M€.

Ainsi, la capacité de désendettement du Budget Général de Grand Chambéry est la suivante :

- Encours de dette au 31/12/2018 : 156,328 M€
- Épargne brute : 15,085 M€
- **Capacité de désendettement : 10,36 ans.**

➔ **Respect de la Loi de Programmation des Finances Publiques 2018/2022 qui fixe un ratio maximal de capacité de désendettement à 12 ans.**

6. Impacts sur la prospective

	CA 2017	CA 2018	BP 2019	2020
Dépenses réelles de fonctionnement	91 836 974	90 213 652	90 180 539	92 186 863
Charges fixes	22 126 732	21 172 355	20 664 858	20 526 565
Contributions et autres dépenses obligatoires (Art 655...)	9 347 799	9 357 139	9 387 956	9 502 502
Charges financières (Art 66...)	2 886 059	3 203 970	2 651 727	2 228 535
Charges de personnel refacturées (Chap 012)	8 280 655	8 341 578	8 517 675	8 688 029
Charges exceptionnelles (Chap 67)	1 612 219	269 667	107 500	107 500
Charges variables	36 945 022	36 006 468	36 623 178	37 063 121
Charges générales (Chap 011)	18 897 411	17 746 534	18 673 525	18 822 913
Charges de personnel propres au budget Général (Chap 012)	13 681 781	13 280 297	13 855 974	14 133 093
Subventions aux associations et acteurs privés (Art 6574...)	2 421 476	2 484 621	1 524 812	1 524 812
Subventions aux acteurs publics (Art 6573...)	1 910 526	1 767 791	1 679 428	1 692 863
Autres charges courantes (Autres 65...)	25 130	726 356	874 439	874 439
Frais de fonctionnement des élus (Art 656...)	8 699	869	15 000	15 000
Dépenses nouvelles induites par la PPI 2017/2020	-	-	289 800	2 069 416
Sous total - Dépenses LPFP 2018/2022	59 071 754	57 178 823	57 577 836	59 659 103
% Evolution		-3,20%	0,70%	3,61%
% d'évolution moyenne sur la période			0,99%	

- ➔ 2020 est marqué par l'ouverture des équipements inscrits à la PPI qui entraîneraient une progression des charges de + 3,5% entre 2019 et 2020. Les efforts opérés entre 2017 et 2018 s'avèrent donc indispensables pour « absorber » cette augmentation.

	CA 2017	2018	2019	2020
Recettes réelles de fonctionnement	104 900 369	105 298 533	104 054 039	105 968 617
Recettes sur lesquelles la collectivité ne peut pas agir	64 370 793	64 131 040	62 938 473	63 617 688
Recettes sur lesquelles la collectivité peut agir	40 529 576	41 167 493	41 115 566	41 950 929
Recettes nouvelles induites par la PPI				400 000
Fiscalité nouvelle issue du développement économique CGLE				
EPARGNE BRUTE	13 063 394	15 084 880	13 873 500	13 781 754

- ➔ Le montant de l'épargne brute reste « maîtrisé » entre 13 et 15 M€, niveau essentiel pour continuer de fonctionner et de solder les engagements de la PPI 2017/2020.

PPI 2017/2020 AVEC OUVERTURE JUSQU'EN 2026	CA 2017	2018	2019	2020
Dépenses brutes + reports	29 919 350	34 380 497	41 053 804	26 827 736
Recettes FCTVA	3 500 000	4 932 532	5 387 573	3 520 657
Recettes fiabilisées (subventions, cessions, bonification...)	8 791 742	5 424 039	10 326 014	9 991 946
Investissements : coûts nets reste à charge de l'Agglo	17 627 608	24 023 926	25 340 217	13 315 133

- ➔ Les montants présentés sont conformes aux engagements pris.

	CA 2017	2018	2019	2020
Encours de dette au 01/01	136 044 093	144 016 992	156 328 586	164 422 755
Encours de dette au 31/12	144 016 992	156 328 586	164 422 755	163 956 134
Dont Avances-Portages consentis aux communes - CRD au 31/12	8 818 074	8 478 886	8 139 475	7 740 848
Rappel Epargne Brute	13 063 394	15 084 880	13 873 500	13 781 754
CAPACITE DESENDETTEMMENT 31/12	11,02	10,36	11,85	11,90

- ➔ La capacité de désendettement reste proche du seuil maximal de 12 ans. La collectivité parvient à respecter ce seuil en poursuivant ses efforts et sans abandon d'opérations.

II. Budget annexe Transport

A. Présentation de la section de fonctionnement

1. Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Total Budget (BP+BS+DM)	CA 2018	% Réal Mandaté
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 765 241,00	10 743 553,38	99,80%
012 - CHARGES DE PERSONNEL	14 469 939,00	14 326 467,97	99,01%
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	176 356,00	116 510,09	66,07%
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	2 200 000,00	2 198 715,77	99,94%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	382 399,00	380 951,91	99,62%
66 - CHARGES FINANCIERES	140 000,00	94 641,21	67,60%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	257 720,04	166 936,25	64,77%
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	400 000,00	-	0,00%
Total	28 791 655,04	28 027 776,58	97,35%
021 – Virement à l'investissement	2 129 650,00		
TOTAL	30 921 305,04		

L'exercice 2018 est marqué par la fin du contrat de DSP signé sous la forme d'une régie intéressée avec le délégataire Transdev pour l'exploitation du réseau de transports en commun.

Chapitre 011 : Le chapitre 011 retrace l'ensemble des dépenses courantes engagées dans le cadre de la DSP et notamment les carburants (1,8 M€) la sous-traitance générale (4,4 M€), les dépenses d'entretien du matériel roulant (0,6 M€), le fonctionnement du service CITALIS pour (0,5 M€).

Chapitre 012 : Cette enveloppe se décompose en 2 parties :

- La rémunération des agents de Grand Chambéry affectés au suivi des engagements financiers comptabilisés sur le budget annexe Transport pour un montant de 0,2 M€.
- La rémunération des agents employés (charges patronales incluses) par le délégataire pour faire fonctionner le réseau de transports en commun pour un montant de 14,1 M€.
→ Ces dépenses sont versées au délégataire chaque mois.

Chapitre 65 : Cette enveloppe comptabilise principalement l'ensemble du financement de l'Agence Eco mobilité allouée par le budget annexe (0,2 M€). Cette dernière fonctionne sous le statut associatif en 2018 avant sa transformation en SPL (société publique locale) en 2019. Le solde est composé de diverses régularisations et notamment le reversement de sa quote-part à Grand Lac de la DGD Transport (0,1 M€).

Chapitre 67 : Il s'agit de comptabiliser les reversements de la TIPP perçue par Grand Chambéry et reversée au délégataire. A noter qu'une insuffisance de crédits inscrits en 2018 n'aura pas permis de régulariser la totalité des reversements, augmentant le résultat de clôture. Un prélèvement sur le résultat sera donc opéré en 2019.

Chapitre 014 : Cette enveloppe retrace l'ensemble des versements effectués par Grand Chambéry, notamment dans le cadre de cotisations indus de versement transport.

Chapitre 042 : La dotation aux amortissements est enregistrée dans ce chapitre comptable et s'exécute conformément au patrimoine de la collectivité.

2. Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Total Budget (BP+BS+DM)	CA 2018	% Réal Perçu
002 - RESULTAT FONCTION REPORTE	2 362 210,04	-	0,00%
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	45 000,00	41 688,59	92,64%
70 - VENTES DE PRODUITS	4 990 462,00	4 322 301,40	86,61%
73 - PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	21 199 980,00	22 209 249,02	104,76%
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 841 140,00	1 975 285,50	107,29%
75 - AUT PRODUITS GESTION COURANTES	28 881,00	82 052,16	284,10%
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	453 632,00	667 314,26	147,10%
Total	30 921 305,04	29 297 890,93	94,75%

Chapitre 70 : Il s'agit de comptabiliser l'ensemble des produits issus de la tarification à l'usager. Cette dernière représente 15% des recettes totales perçues par le budget annexe.

Chapitre 73 : Le produit de versement transport connaît un dynamisme significatif depuis 2016, le montant définitif encaissé en 2018 s'élève à 22,2 M€. Il est important de rappeler que cette contribution est directement liée au volume de la masse salariale produite par les acteurs privés et publics de + de 11 salariés et qu'elle donc très sensible au contexte économique.

→ L'ambition de Grand Chambéry en matière de développement économique et l'aménagement et la commercialisation des zones d'activités impactera également favorablement le financement du budget annexe en sécurisant le niveau de versement transport, ce dernier étant assis sur la masse salariale produite sur le territoire communautaire.

Chapitre 74 : Cette enveloppe comptabilise la dotation versée par l'Etat (0,8 M€) ainsi que l'ensemble des financements entourant l'exploitation du service de transports scolaires (1 M€) et la participation du Budget Général au financement du service CITALIS (0,2 M€).

Chapitre 77 : Les produits exceptionnels sont principalement composés du produit de TIPP encaissé par Grand Chambéry et reversé au délégataire.

B. Présentation de la section d'investissement

Dépenses

Chapitre	Budgété 2018 (BP+BS+DM)	CA 2018	Reports de crédits	% réalisation
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 568 000,00	686 627,48		44%
20 - Immobilisations incorporelles	578 252,00	127 106,16	29 655,50	27%
21 - Immobilisations corporelles	6 344 835,00	2 770 072,07	2 716 370,39	86%
23 - Immobilisations en cours	219 632,00	157 913,76	47 235,87	93%
26 - Participations créances rattachées	19 980,00	19 980,00		100%
Sous total dépenses réelles	8 730 699,00	3 761 699,47	2 793 261,76	75%
040 - Opération d'ordre transfert entre sections	45 000,00	41 688,59		93%
041 - Opérations patrimoniales	50 000,00	46 546,66		93%
Total	8 825 699,00	3 849 934,72	2 793 261,76	75%

Les principales dépenses d'investissement sont les suivantes :

- l'acquisition de bus pour un montant de 2,3 M€.
- la refonte du site internet pour un montant de 0,1 M€.
- les travaux de sécurisation des arrêts pour les transports scolaires (0,1 M€).
- le remboursement du capital des emprunts pour un montant de 0,7 M€.

Recettes

Chapitre	Budgété 2018 (BP+BS+DM)	CA 2018	Reports de crédits vers 2019	% réalisation
13 - Subventions d'investissement	15 330,00			
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 900 000,00	1 870 787,00	0,00	98%
20 - Immobilisations incorporelles	-		0,00	
23 - Travaux en cours	16 682,00		0,00	
27 - Autres immobilisations financières	450 000,00	450 000,00	0,00	100%
10 - Dotations Fonds divers	946 681,36	946 681,36	0,00	100%
Sous total recettes réelles	3 328 693,36	3 267 468,36	0,00	98%
040 - Opération d'ordre transfert entre sections	2 200 000,00	2 198 715,77		100%
001 - Résultat reporté	1 117 355,64			
021 - Virement section exploitation	2 129 650,00			
041 - Opérations patrimoniales	50 000,00	46 546,66		93%
Total	8 825 699,00	5 512 730,79	0,00	62%

Les principales recettes d'investissement sont les suivantes :

- 1,9 M€ ont été encaissés dans le cadre d'un reliquat d'emprunt à taux très attractif.
- 0,450 M€ ont été comptabilisés au chapitre 27 et relèvent du remboursement de l'avance consentie à Transdev en 2011 dans le cadre de la mise en place de la Régie intéressée. Le changement de délégataire implique le remboursement de cette somme.
- 0,9 M€ relèvent de l'affectation du résultat de fonctionnement 2017 telle qu'approuvée par le Conseil communautaire du 14 juin 2018.
- 2,2 M€ au titre de la dotation aux amortissements versée par la section de fonctionnement.

C. Les résultats cumulés 2018

BUDGET TRANSPORT - EXERCICE 2018	
FONCTIONNEMENT	
Résultat de gestion	1 270 114,35
Résultat antérieur repris (Chapitre 002)	2 362 210,04
Résultat de clôture (A)	3 632 324,39
INVESTISSEMENT	
Résultat de gestion	1 662 796,07
Résultat antérieur repris (Chapitre 001)	1 117 355,64
Résultat de clôture (B)	2 780 151,71
RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	2 793 261,76
Recettes d'investissement	-
Solde à reprendre (C)	- 2 793 261,76
BESOIN DE FINANCEMENT (D=B+C)	- 13 110,05

Le résultat de fonctionnement 2018 s'élève à 1 270 114,35€.

Le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 3 632 324,39€.

Le résultat cumulé d'investissement, hors solde des reports de crédits, s'élève à 2 780 151,71€.

Après intégration des reports de crédits, un besoin de financement de 13 110,05€ est nécessaire.

D. L'affectation des résultats proposée

AFFECTATION ET REPRISE DES RESULTATS - TRANSPORTS	
Excédent/déficit d'investissement (001)	2 780 151,71
Recettes d'investissement (1068)	13 110,05
Report à nouveau en fonctionnement (002)	3 619 214,34

Le besoin de financement de la section d'investissement est donc couvert par une affectation d'une part du résultat de fonctionnement 2018. Le solde est reporté en section de fonctionnement.

E. Focus sur l'Épargne

3 ratios méritent d'être analysés :

- **Épargne de gestion** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources pour investir en maîtrisant ses charges de fonctionnement courant par rapport aux recettes perçues. (Sont donc exclues les dépenses de frais financiers et frais exceptionnels ainsi que les produits financiers et exceptionnels).
- **Épargne brute** : Mesure la capacité de la collectivité à autofinancer sa section d'investissement après prise en compte de la totalité des dépenses de fonctionnement.

- **Epargne nette** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources afin de financer des dépenses de travaux, après avoir remboursé le capital des emprunts contractés.

EPARGNES	CA 2016 Transport seul	CA 2017 Transport seul	CA 2018 cumulé (transport + scolaires)
RECETTES DE GESTION	27 281 767,79	28 444 243,00	28 588 888,08
DEPENSES DE GESTION	25 491 289,95	24 571 829,47	25 567 483,55
EPARGNE DE GESTION	1 790 477,84	3 872 413,53	3 021 404,53
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	27 494 145,09	28 815 215,44	29 256 202,34
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	25 685 693,40	24 826 648,39	25 829 060,81
EPARGNE BRUTE	1 808 451,69	3 988 567,05	3 427 141,53
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	632 657,44	658 777,10	686 627,48
EPARGNE NETTE	1 175 794,25	3 329 789,95	2 740 514,05

La capacité de désendettement est la suivante :

- Encours de dette au 31/12/2018 : 6,813 M€
- Epargne brute : 3,427 M€
- **Capacité de désendettement : 2 ans.**

L'analyse de la capacité de désendettement ne suffit pas sur ce budget, il convient de la rapprocher du montant de la dotation aux amortissements (2,198 M€ en 2018), qui constitue un enjeu important pour ce budget, comme c'est le cas pour tous les budgets annexes Transport des collectivités. A minima, le montant de l'épargne brute doit couvrir cette somme.

III. Budgets des régies de l'eau et de l'assainissement

A. La Régie de l'Eau Potable

1. La section de fonctionnement

Dépenses

L'ensemble des dépenses de fonctionnement présentent un bon taux de réalisation puisque la quasi-totalité des chapitres dépassent les 90% de réalisation.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont réparties en 2 types :

- Les dépenses dites « variables » : la collectivité dispose d'une liberté d'action totale sur ces lignes.
- Les autres dépenses découlent de conventions, de réglementation ou de contractualisation qui s'imposent à la collectivité.

Concernant les dépenses imprévues et les charges exceptionnelles, comme leur nom l'indique ces charges ont un caractère imprévisible ce qui explique leur faible consommation.

Chapitre	CA 2017	Budgété 2018 (BP+BS+DM)	CA 2018	% réalisé
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 443 338,23	3 607 200,00	3 321 189,65	92%
012 - CHARGES DE PERSONNEL	3 286 949,20	3 405 280,00	3 301 016,92	97%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	201 608,75	276 000,00	182 837,63	66%
Sous total des dépenses dites "variables"	6 931 896,18	7 288 480,00	6 805 044,20	93%
66 - CHARGES FINANCIERES	817 699,96	890 000,00	812 877,59	91%
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 903 000,00	1 875 000,00	1 791 700,00	96%
022 - DEPENSES IMPREVUES	-	80 000,00		0%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 899,54	446 000,00	350 693,27	79%
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	400 000,00	1 315 000,00		0%
Sous total dépenses réelles	10 062 495,68	11 894 480,00	9 760 315,06	82%
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVEST	-	3 960 724,16		0%
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	3 096 708,31	3 200 000,00	3 195 985,65	100%
Total	13 159 203,99	19 055 204,16	12 956 300,71	68%

La direction parvient à maîtriser ses dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau de service rendu. Cela permet de sécuriser la capacité à investir de la collectivité dont la future programmation annuelle des investissements est en cours de stabilisation.

Il est important de noter qu'aucune provision complémentaire n'a été comptabilisée en 2018 ce qui sera corrigé dans le cadre du vote du budget supplémentaire, consécutif au vote du compte administratif.

Recettes

Chapitre	CA2017	Budgété 2018 (BP+BS+DM)	CA 2018	% réalisé
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	41 852,98	19 400,00	58 620,75	302,17%
70 - PRODUITS DES SERVICES	14 141 305,47	14 405 870,00	14 727 111,86	102,23%
74 - SUBVENTION D'EXPLOITATION				
75 - AUT PRODUITS GESTION COURANTES	7 967,95	5 280,00	13 588,03	257,35%
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	110 895,41	36 250,00	59 849,08	165,10%
78 - REPRISES SUR PROVISIONS	190 000,00	200 000,00		0,00%
Sous total recettes réelles	14 492 021,81	14 666 800,00	14 859 169,72	101,31%
002 - RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT		3 788 404,16		
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	563 893,72	600 000,00	542 929,67	90,49%
Total	15 055 915,53	19 055 204,16	15 402 099,39	80,83%

Le produit des ventes d'eau constitue une part très importante des recettes de fonctionnement. Il évolue selon le volume d'eau distribué et la tarification proposée. Une progression tarifaire de 2% est appliquée conformément à l'arbitrage rendu par les élus en Novembre 2014.

2. La section d'investissement

Dépenses

Chapitre	CA 2017	Budgété 2018 (BP+BS+DM)	CA 2018	Reports de crédits vers 2019	% réalisé (payé+ reports)
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 643 973,83	3 980 000,00	2 837 274,99		71%
20 - Immobilisations incorporelles	29 072,89	321 183,00	129 242,00	140 932,31	84%
21 - Immobilisations corporelles	481 044,26	1 615 741,00	989 127,86	480 456,21	91%
23 - Immobilisations en cours	4 045 968,46	7 247 863,00	4 359 912,24	2 511 597,16	95%
45 - Opérations pour compte de tiers	80 397,31	30 000,00	30 000,00		100%
Sous total dépenses réelles	7 280 456,75	13 194 787,00	8 345 557,09	3 132 985,68	87%
040 - Opération d'ordre transfert entre sections	563 893,72	600 000,00	542 929,67		90%
041 - Opérations patrimoniales		1 000 000,00			0%
Total	7 844 350,47	14 794 787,00	8 888 486,76	3 132 985,68	81%

Conformément à la Programmation des Investissements, le programme de renouvellement des réseaux de distribution et de production d'eau potable se poursuit.

La prévision relative au remboursement du capital des emprunts a été exécutée conformément au plan d'amortissement et n'appelle pas de commentaires.

Recettes

Chapitre	CA 2017	Budgété 2018 (BP+BS+DM)	CA 2018	Reports de crédits vers 2019	% réalisé (payé+reports)
10 - Dotations, fonds divers et res	1 200 000,00				
13 - Subventions d'investissement	469 819,00	755 558,00	296 858,00	87 000,00	51%
16 - Emprunts et dettes assimilées	5 000 000,00	2 948 419,38	5 000 000,00		170%
23 - Immobilisations en cours	7 327,46	13 096,00	13 095,65		100%
45 - Opérations pour compte de tiers	60 397,31	50 000,00	50 000,00		100%
Sous total recettes réelles	6 737 543,77	3 767 073,38	5 359 953,65	87 000,00	145%
040 - Opération d'ordre transfert entre sections	3 096 708,31	3 200 000,00	3 195 985,65		100%
001 - Résultat reporté		2 866 989,46			0%
041 - Opérations patrimoniales		1 000 000,00			0%
021 - Virement section exploitation		3 960 724,16			0%
Total	9 834 252,08	14 794 787,00	8 555 939,30	87 000,00	58%

Un emprunt de 5 M€ a été signé et encaissé en 2018, supérieur à la prévision initiale, compte tenu des bonnes conditions obtenues, dans un contexte de taux fixes inférieurs à 2% et de taux variables proches de zéro.

Le montant de 3,196 M€ correspond à la dotation aux amortissements règlementaire qui constitue en parallèle une dépense de fonctionnement.

3. Les résultats cumulés 2018

REGIE DE L'EAU POTABLE - EXERCICE 2018	
FONCTIONNEMENT	
Résultat de gestion	2 445 798,68
Résultat antérieur repris (Chapitre 002)	3 788 404,16
Résultat de clôture (A)	6 234 202,84
INVESTISSEMENT	
Résultat de gestion	- 332 547,46
Résultat antérieur repris (Chapitre 001)	2 866 989,46
Résultat de clôture (B)	2 534 442,00
RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	3 132 985,68
Recettes d'investissement	87 000,00
Solde à reprendre (C)	- 3 045 985,68
BESOIN DE FINANCEMENT (D=B+C)	- 511 543,68

Le budget annexe de l'eau présente un excédent de fonctionnement et d'investissement.

Le résultat de fonctionnement 2018 s'élève à 2 445 798,68€.

Le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 6 234 202,84€.

Le résultat cumulé d'investissement, hors solde des reports de crédits, s'élève à 2 534 442€.

Après intégration des reports de crédits, le besoin de financement s'élève à 511 543,68€.

4. L'affectation de résultat proposée

AFFECTATION ET REPRISE DES RESULTATS	
Excédent/déficit d'investissement (001)	2 534 442,00
Recettes d'investissement (1068)	511 543,68
Report à nouveau en fonctionnement (002)	5 722 659,16

Le besoin de financement de la section d'investissement est donc couvert par une affectation d'une part du résultat de fonctionnement 2018. Le solde est reporté en section de fonctionnement.

5. Focus sur l'Epargne

3 ratios méritent d'être analysés :

- **Epargne de gestion** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources pour investir en maîtrisant ses charges de fonctionnement courant par rapport aux recettes perçues. (Sont donc exclues les dépenses de frais financiers et frais exceptionnels ainsi que les produits financiers et exceptionnels).
- **Epargne brute** : Mesure la capacité de la collectivité à autofinancer sa section d'investissement après prise en compte de la totalité des dépenses de fonctionnement.
Epargne nette : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources afin de financer des dépenses de travaux, après avoir remboursé le capital des emprunts contractés.

EPARGNES	CA 2016	CA 2017	CA 2018
RECETTES DE GESTION	13 350 293,30	14 191 126,40	14 799 320,64
DEPENSES DE GESTION	8 458 461,36	8 834 896,18	8 596 744,20
EPARGNE DE GESTION	4 891 831,94	5 356 230,22	6 202 576,44
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	13 577 568,56	14 492 021,81	14 859 169,72
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	10 872 929,62	10 062 495,68	9 760 315,06
EPARGNE BRUTE	2 704 638,94	4 429 526,13	5 098 854,66
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	2 685 352,61	2 643 973,83	2 837 274,99
EPARGNE NETTE	19 286,33*	1 785 552,30	2 261 579,67

*Ces ratios permettent de mesurer l'impact de la politique de provisionnement mise en œuvre par la collectivité. Cette gestion « prudentielle » permet de sécuriser l'équilibre de la section de fonctionnement. L'épargne nette reste supérieure à 0 dans le cas le plus défavorable.

La trajectoire financière définie en 2014 et confirmée en 2017 est donc pleinement exécutée.

La capacité de désendettement de la régie de l'eau potable est la suivante :

- Encours de dette au 31/12/2018 : 44,256 M€
 - Epargne brute : 5,099 M€
- Capacité de désendettement : 8,68 ans.**

B. La régie de l'Assainissement

1. La section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre	CA 2017	Budgété 2018 (BP+BS+DM)	CA 2018	% réalisation
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 004 951,85	4 200 641,00	3 960 735,49	94,29%
012 - CHARGES DE PERSONNEL	3 444 480,81	3 645 883,00	3 449 314,15	94,61%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	223 741,52	326 000,00	229 773,56	70,48%
Sous total dépenses dites "variables"	7 673 174,18	8 172 524,00	7 639 823,20	93,48%
66 - CHARGES FINANCIERES	966 844,32	975 000,00	910 710,78	93,41%
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	992 500,00	1 006 000,00	915 349,00	90,99%
022 - DEPENSES IMPREVUES		39 900,00		0,00%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	93 609,49	343 500,00	178 847,23	52,07%
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	330 000,00	2 492 500,00		0,00%
Sous total dépenses réelles	10 056 127,99	13 029 424,00	9 644 730,21	74,02%
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVEST		5 531 389,17		
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	4 396 035,61	3 800 000,00	3 755 967,05	
Total	14 452 163,60	22 360 813,17	13 400 697,26	
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF				
Chapitre	CA 2017	Budgété 2018 (BP+BS+DM)	CA 2018	% réalisation
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	25 875,16	27 259,00	6 606,28	24%
012 - CHARGES DE PERSONNEL	59 484,30	60 495,00	59 268,78	98%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	111 000,00	66 000,00	23 400,00	35%
Sous total dépenses dites "variables"	196 359,46	153 754,00	89 275,06	58%
66 - CHARGES FINANCIERES				
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS				
022 - DEPENSES IMPREVUES		5 100,00		0%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	670,95	5 000,00	144,93	3%
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS				
Sous total dépenses réelles	197 030,41	163 854,00	89 419,99	55%
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVEST				
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION				
Total	197 030,41	163 854,00	89 419,99	
Total ASST + ANC	14 649 194,01	22 524 667,17	13 490 117,25	

Comme pour l'eau potable, la direction parvient à maîtriser les dépenses de fonctionnement de la régie de l'assainissement sans dégrader le niveau de service rendu. Cela permet de sécuriser la capacité à investir de la collectivité dont la future programmation annuelle des investissements est en cours de stabilisation et semble devoir être supérieure à l'estimation initiale.

Recettes

ASSAINISSEMENT COLLECTIF				
Chapitre	CA 2017	Budgété 2018 (BP+BS+DM)	CA 2018	% réalisation
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	129 011,21	110 625,00	84 102,35	76%
70 - PRODUITS DES SERVICES	14 144 195,35	13 235 950,00	13 755 764,02	104%
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	973 838,00	671 500,00	801 251,39	119%
75 - AUT PRODUITS GESTION COURANTES	17 950,00	750 000,00	-	0%
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	18 343,10	52 250,00	20 520,75	39%
78 - REPRISES SUR PROVISIONS	144 000,00	200 000,00		0%
Sous total recettes réelles	15 427 337,66	15 020 325,00	14 661 638,51	98%
002 - RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT		5 792 842,17		
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	1 535 219,16	1 515 000,00	1 479 236,55	98%
Total	16 962 556,82	22 328 167,17	16 140 875,06	72%

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF				
Chapitre	CA 2017	Budgété 2018 (BP+BS+DM)	CA 2018	% réalisation
70 - PRODUITS DES SERVICES	119 325,69	119 200,00	120 724,94	101%
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	10 652,87	11 050,00	4 268,00	39%
75 - AUT PRODUITS GESTION COURANTES	65 000,00	66 250,00	-	0%
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS				
78 - REPRISES SUR PROVISIONS				
Sous total recettes réelles	194 978,56	196 500,00	124 992,94	64%
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION				
Total	194 978,56	196 500,00	124 992,94	64%

Total ASST + ANC	17 157 535,38	22 524 667,17	16 265 868,00	72%
-------------------------	----------------------	----------------------	----------------------	------------

2. La section d'investissement

Dépenses

Chapitre	CA 2017	Budgété 2018 (BP+BS+DM)	CA 2018	Reports de crédits vers 2019	% réalisation (payé+reports)
13 - Subventions d'investissement					
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 093 854,16	3 056 560,00	2 053 345,33		67,18%
20 - Immobilisations incorporelles	16 616,60	194 985,00	15 812,40	82 419,50	50,38%
21 - Immobilisations corporelles	256 340,77	572 239,00	302 237,56	230 554,11	93,11%
23 - Immobilisations en cours	1 763 988,18	13 887 338,05	6 880 925,12	4 614 074,18	82,77%
45 - Opération pour compte de tiers	49 438,28	125 000,00			0,00%
Sous total dépenses réelles	4 180 237,99	17 836 122,05	9 252 320,41	4 927 047,79	79,50%
040 - Opération d'ordre transfert entre sections	1 535 219,16	1 515 000,00	1 479 236,55		97,64%
001 - Résultat reporté					
041 - Opérations patrimoniales		1 000 000,00			0,00%
Total	5 715 457,15	20 351 122,05	10 731 556,96	4 927 047,79	76,94%

Conformément à la Programmation des Investissements, le programme de renouvellement des réseaux de collecte et de traitements des eaux se poursuit.

La prévision relative au remboursement du capital des emprunts a été exécutée conformément au plan d'amortissement et n'appelle pas de commentaires.

La somme de 1,479 M€ matérialise l'amortissement des subventions perçues par la collectivité dans le cadre des travaux de l'UDEP. Ils constituent une recette de fonctionnement.

Recettes

Chapitre	CA 2017	Budgété 2018 (BP+BS+DM)	CA 2018	Reports de crédits vers 2019	% réalisation (payé+reports)
10 - Dotations, fonds divers et res	2 500 000,00				
13 - Subventions d'investissement	2 851 561,50	3 320 283,00	-	244 283,00	7,36%
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 606 172,00				
20 - Immobilisations incorporelles					
21 - Immobilisations corporelles					
23 - Immobilisations en cours	62 053,43	244 439,00	201 502,06	127 401,34	134,55%
45 - Opérations pour compte de tiers	49 438,28	125 000,00	124 524,34		99,62%
Sous total recettes réelles	8 069 225,21	3 689 722,00	326 026,40	371 684,34	18,91%
040 - Opération d'ordre transfert entre sections	4 396 035,61	3 800 000,00	3 755 967,05		98,84%
001 - Résultat reporté		6 330 010,88			0,00%
041 - Opérations patrimoniales	-	1 000 000,00			0,00%
021 - Virement section exploitation	-	5 531 389,17			0,00%
Total	12 465 260,82	20 351 122,05	4 081 993,45	371 684,34	21,88%

Aucun emprunt n'a été encaissé en 2019 conformément aux orientations présentées en 2018.

La somme de 3,756 M€ reprend la dotation aux amortissements versées par la section de fonctionnement et constitue une part significative d'autofinancement.

3. Les résultats cumulés 2018

REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - COLLECTIF ET NON COLLECTIF - EXERCICE 2018	
FONCTIONNEMENT	
Résultat de gestion	2 775 750,75
Résultat antérieur repris (Chapitre 002)	5 792 842,17
Résultat de clôture (A)	8 568 592,92
INVESTISSEMENT	
Résultat de gestion	- 6 649 563,51
Résultat antérieur repris (Chapitre 001)	6 330 010,88
Résultat de clôture (B)	- 319 552,63
RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	4 927 047,79
Recettes d'investissement	371 684,34
Solde à reprendre (C)	- 4 555 363,45
BESOIN DE FINANCEMENT (D=B+C)	- 4 874 916,08

Le résultat de fonctionnement 2018 s'élève à 2 775 750,75€.

Le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 8 568 592,92€.

Le résultat cumulé d'investissement, hors soldes des reports de crédits, s'élève à - 319 552,63€

Après intégration des reports de crédits, le besoin de financement s'élève à 4 874 916,08€.

4. L'affectation de résultat proposée

AFFECTATION ET REPRISE DES RESULTATS	
Excédent/déficit d'investissement (001)	- 319 552,63
Recettes d'investissement (1068)	4 874 916,08
Report à nouveau en fonctionnement (002)	3 693 676,84

Le besoin de financement de la section d'investissement 2018 est donc couvert par une affectation du résultat de fonctionnement à due concurrence.

5. Focus sur l'Epargne

3 ratios méritent d'être analysés :

- **Epargne de gestion** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources pour investir en maîtrisant ses charges de fonctionnement courant par rapport aux recettes perçues. (Sont donc exclues les dépenses de frais financiers et frais exceptionnels ainsi que les produits financiers et exceptionnels).
- **Epargne brute** : Mesure la capacité de la collectivité à autofinancer sa section d'investissement après prise en compte de la totalité des dépenses de fonctionnement.
- **Epargne nette** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources afin de financer des dépenses de travaux, après avoir remboursé le capital des emprunts contractés.

EPARGNES	CA 2016	CA 2017	CA 2018
RECETTES DE GESTION	14 778 504,09	15 459 973,22	14 641 117,76
DEPENSES DE GESTION	8 348 128,86	8 862 033,64	8 644 447,26
EPARGNE DE GESTION	6 430 375,23	6 597 939,58	5 996 670,50
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	14 822 853,69	15 622 316,32	14 786 631,45
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	10 978 672,82	10 253 158,40	9 734 150,20
EPARGNE BRUTE	3 844 180,87	5 369 157,92	5 052 481,25
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	2 115 023,45	2 093 854,16	2 053 345,33
EPARGNE NETTE	1 729 157,42	3 275 303,76	2 999 135,92

L'exercice 2016 est marqué par un provisionnement plus important que d'habitude ce qui explique la baisse de l'Epargne brute.

La trajectoire financière définie en 2014 et confirmée en 2017 est donc pleinement exécutée et tient compte de la baisse progressive des aides en fonctionnement de l'Agence de l'Eau.

La capacité de désendettement de la régie de l'assainissement est la suivante :

- Encours de dette au 31/12/2018 : 38,552 M€
- Epargne brute : 5,052 M€
- **Capacité de désendettement : 7,63 ans.**

IV. Budget distinct OM Bauges - Salubrité

Le budget « OM Bauges - Salubrité » sur le territoire des Bauges est un budget distinct **conformément à la réglementation relative à son financement à savoir la redevance.**

L'harmonisation liée à la fusion entre les deux EPCI impliquera une revisite du mode de financement de cette compétence.

A. La section de fonctionnement

BUDGET ANNEXE - OM BAUGES - SALUBRITE - SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES FONCTIONNEMENT	CA 2018	RECETTES FONCTIONNEMENT	CA 2018
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	377 159,89	002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	
012 - CHARGES DE PERSONNEL	117 820,82	70 - PRODUITS DES SERVICES	597 742,69
022 - DEPENSES IMPREUVES	-	74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	9 130,85
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	357,72	75 - AUT PRODUITS GESTION COURANTES	3 833,06
66 - CHARGES FINANCIERES	4 630,91	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	535,84
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	17 242,76		
Sous total dépenses réelles	517 212,10	Sous total recettes réelles	611 242,44
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVEST	-		
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	51 765,39	042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	39 746,00
Sous total dépenses d'ordre	51 765,39	Sous total recettes d'ordre	39 746,00
Total	568 977,49	Total	650 988,44

Recettes :

- Le produit de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères s'est exécuté conformément à la prévision budgétaire (0,598 M€).

Le caractère « distinct » du budget signifie qu'il dispose d'un compte spécifique à la Banque de France et d'une trésorerie spécifique.

La facturation de cette redevance a connu un retard de quelques semaines ce qui a entraîné une réelle difficulté de trésorerie en novembre et décembre 2018, compensé par le versement d'une avance par le Budget Général.

Dépenses :

Elles n'appellent pas de commentaires spécifiques, étant conformes au fonctionnement du service.

B. La section d'investissement

BUDGET ANNEXE - OM BAUGES - SALUBRITE - SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2018	RECETTES INVESTISSEMENT	CA 2018
001 - Solde investissement reporté		001 - Solde investissement reporté	
16 - Emprunts et dettes assimilées	21 759,66	13 - Subventions d'investissement	
21 - Immobilisations corporelles	103 930,74	16 - Emprunts et dettes assimilées	-
23 - En cours		10 - Dotations - fonds divers et réserves	132 980,44
Sous total dépenses réelles	125 690,40	Sous total recettes réelles	132 980,44
040 - Opération d'ordre transfert entre sections	39 746,00	040 - Opération d'ordre transfert entre sections	51 765,39
041 - Opérations patrimoniales		041 - Opérations patrimoniales	
		021 - Virement section exploitation	-
Sous total dépenses d'ordre	39 746,00	Sous total recettes d'ordre	51 765,39
Total	165 436,40	Total	184 745,83

Recettes :

La somme de 132 980,44€ est principalement constituée de l'affectation de résultat conformément à la délibération du 14 juin 2018.

Dépenses :

Les dépenses sont exécutées conformément aux engagements pris.

C. Les résultats cumulés 2018

BUDGET SALUBRITE - EXERCICE 2018	
FONCTIONNEMENT	
Résultat de gestion 2018	82 010,95
Résultat antérieur repris (Chapitre 002)	197 392,70
Résultat de clôture (A)	279 403,65
INVESTISSEMENT	
Résultat de gestion 2018	19 309,43
Résultat antérieur repris (Chapitre 001)	124 194,26
Résultat de clôture (B)	143 503,69
RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	24 100,70
Recettes d'investissement	0,00
Solde à reprendre (C)	- 24 100,70
BESOIN DE FINANCEMENT (D=B+C)	119 402,99

Le résultat de fonctionnement 2018 s'élève à 82 010,95€.

Le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 279 403,65€. Le résultat cumulé d'investissement, hors soldes des reports de crédits, s'élève à 143 503,69€. Après intégration des reports de crédits, aucun besoin de financement n'est à noter.

D. L'affectation de résultat proposée

AFFECTATION	
Excédent/déficit d'investissement (001)	143 503,69
Recettes d'investissement (1068)	-
Report à nouveau en fonctionnement (002)	279 403,65

Règlementairement, la collectivité doit couvrir le besoin de financement des restes à réaliser d'investissement par une affectation du résultat de fonctionnement. Du fait du solde positif présenté précédemment, il est proposé de reporter l'intégralité du résultat reporté au chapitre 002 de la section de fonctionnement.

V. Gestion de la dette et de la trésorerie

Afin de permettre au Conseil communautaire d'apprécier l'ensemble des données relatives à la gestion de la dette au titre de l'année 2018, des données synthétiques sont présentées dans ce rapport.

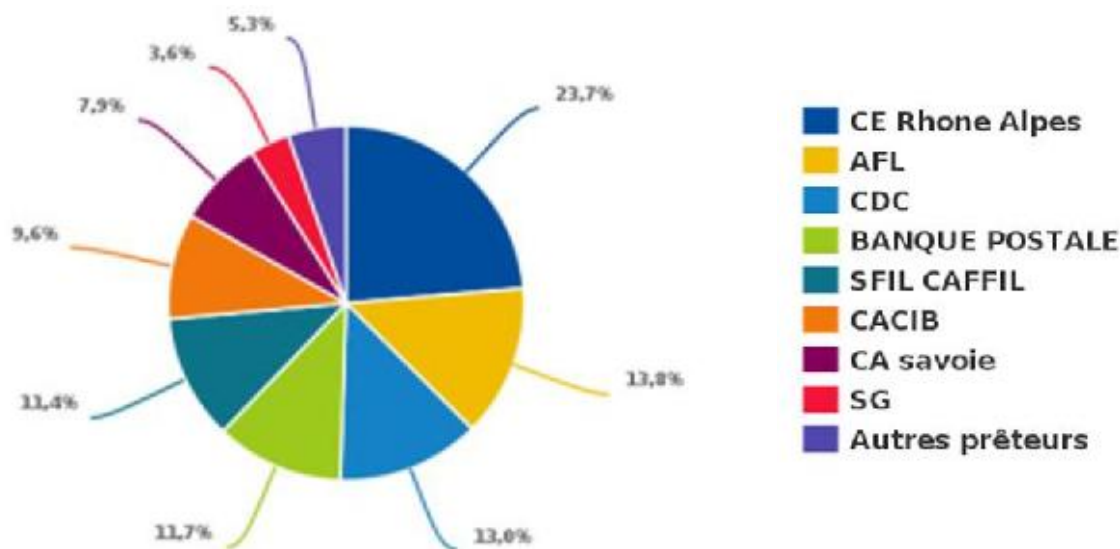
Afin de disposer du temps nécessaire pour procéder à une analyse pluriannuelle, il sera proposé d'inscrire à l'ordre du jour d'ici la fin de l'année 2019, un rapport « spécifique » sur la gestion de la dette de la communauté d'agglomération. Ce dernier ne peut, matériellement, pas être prêt pour le Conseil d'approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs.

L'encours de dette de la communauté d'agglomération est réparti sur le Budget Général et quatre budgets annexes et distincts (Transport, Eau Potable, Assainissement et Salubrité).

En M€	Encours de dette au 31/12/2017	Encours de dette au 31/12/2018	Répartition de l'encours au 31/12/2018
BUDGET GENERAL	144 016 992	156 328 586	63,5%
EAU	42 093 316	44 256 042	18,0%
ASSAINISSEMENT	40 606 167	38 552 821	15,7%
TRANSPORT	5 628 743	6 812 902	2,8%
SALUBRITE	184 812	163 052	0,1%
TOTAL Dette Agglo	232 530 030	246 113 403	100%
Dette prise en charge par le BUDGET GENERAL mais refacturée	4 419 403,00	4 063 435,00	

Composition de l'encours de dette au 31 décembre 2018

La dette de Grand Chambéry est contractée auprès de 13 établissements prêteurs et est répartie de la façon suivante :



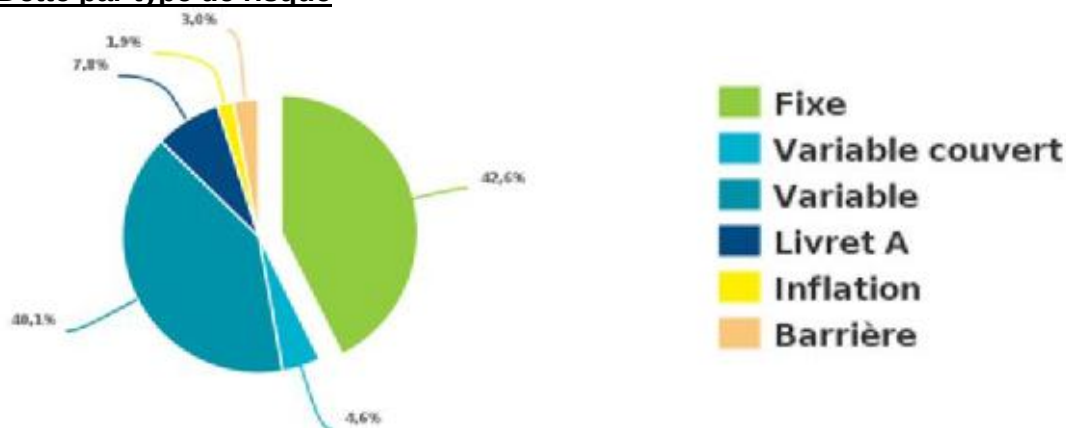
Le **groupe CAISSE D'EPARGNE** est depuis 2018 le premier partenaire de la communauté d'agglomération avec 23,7% (58 M€) de l'encours. En effet, Grand Chambéry a contracté une enveloppe de 20 M€ avec ce prêteur lors de la consultation de fin 2017.

A noter que le **groupe CREDIT AGRICOLE** (17,5%, soit 43 M€) reste également très présent aux côtés de la communauté d'agglomération.

La part de **l'AGENCE FRANCE LOCALE** (13,8%, soit 34 M€) connaît une forte progression, depuis l'adhésion de la collectivité en 2014, compte tenu de la signature d'une enveloppe de 20 M€ lors de la consultation de fin 2017 et suite à la cession de 4 prêts par DEXIA au mois de décembre 2018.

La **CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS** et **LA BANQUE POSTALE** demeurent des partenaires présents aux côtés de Grand Chambéry puisqu'elles représentent respectivement 13% (32 M€) et 11,6% (28,7 M€) de l'encours de dette. A noter que La Banque Postale a également répondu à l'appel d'offre de cessions de créances lancé par DEXIA en juin 2018 et par ce biais repris 3 anciens emprunts DEXIA.

Dette par type de risque



L'encours de dette de Grand Chambéry est très diversifié en termes de taux. Cette répartition permet de combiner efficacement des taux fixes et des taux variables.

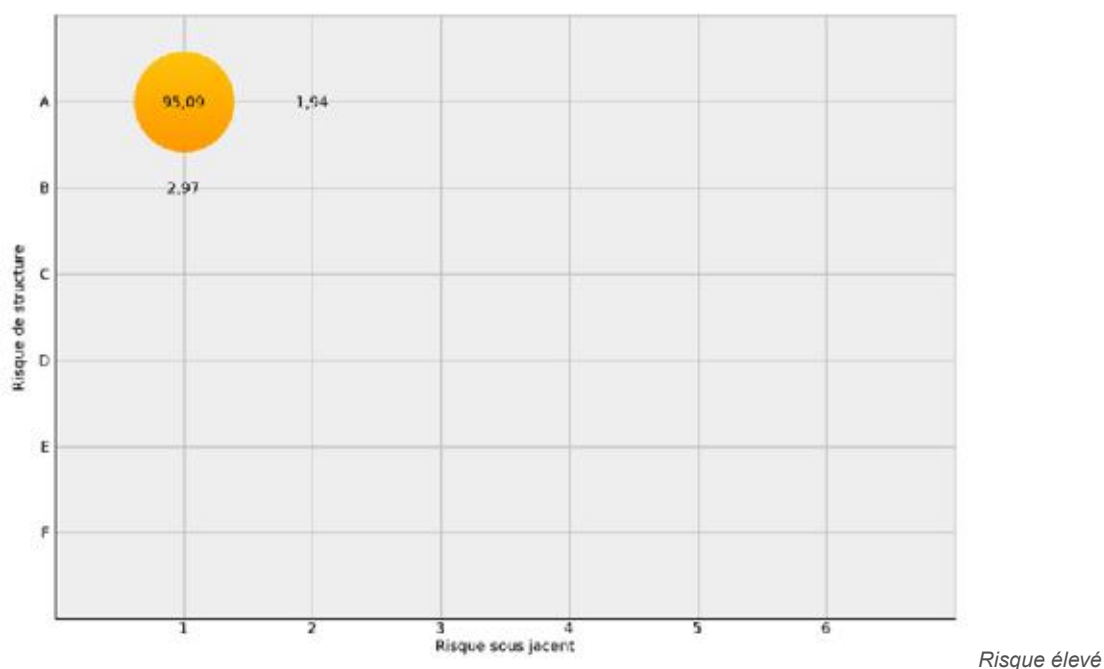
- **42,6% de l'encours est indexé sur des taux fixes**, ce qui entraîne une bonne maîtrise de la charge financière de la communauté d'agglomération.
- **57,4% de l'encours est indexé sur des taux variables, dont 7,8% sur Livret A.**
L'encours à taux variables présente cependant des critères de sensibilité différents selon les indexations.

A ce jour, le stock de dette est majoritairement variable car la communauté d'agglomération a fait le choix de profiter du contexte de taux particulièrement bas en optant pour des taux variables. Cependant, Grand Chambéry garde la possibilité de fixer ses taux dès qu'elle le jugera nécessaire

Dette selon la charte de bonne conduite

Risque faible

Taille de la bulle = % du CRD



Aucun emprunt risqué n'est présent dans l'encours de dette.

Les prêts côtés 2A sont les prêts indexés sur Inflation et contractés à la Caisse des Dépôts.
Les prêts côtés 1B sont des prêts combinant un taux fixe classique en fonction de l'Euribor 3 mois ou 12 mois, **index de référence de la zone euro, zone économique de la communauté d'agglomération.**

Remboursement en capital et en intérêts pour l'exercice 2018

CA 2018 EN M€	Remboursement en capital (chap. 16)	Charges financières (chap.66)
BUDGET GENERAL	16 044 373,84	2 816 470,42
<i>Dont dette refacturée</i>	<i>355 968,15</i>	<i>47 441,30</i>
EAU	2 837 274,99	916 721,59
ASSAINISSEMENT	2 053 345,33	922 252,47
TRANSPORT	686 627,48	101 620,21
SALUBRITE	21 759,66	4 630,91
TOTAL	21 643 381,30	4 761 695,60

➔ Les opérations de remboursement en capital et d'intérêts sont comptabilisées conformément aux prévisions et profils d'amortissement.

Capacité de désendettement par budget au 31/12/2018

EN M€	Encours de dette au 31/12/2018	Epargne brute retraitee au CA 2018	Capacité de désendettement au 31/12/2018
BUDGET GENERAL			
Retraitee (retenue par les tutelles)	156 328 586	15 084 880,00	10,36
<i>Non retrainee</i>		<i>20 789 880,00</i>	<i>7,52</i>
EAU	44 256 042	5 098 854,66	8,68
ASSAINISSEMENT	38 552 821	5 052 481,25	7,63
TRANSPORT	6 812 902	3 427 141,53	1,99
SALUBRITE	163 052	94 030,34	1,73
TOTAL Dette Agglo	246 113 403		

➔ Les opérations de remboursement en capital et d'intérêts sont comptabilisées conformément aux prévisions et profils d'amortissement.

Taux moyen et durée de vie de la dette au 31/12/2018

En M€	Taux moyen au 31/12/2018	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne
BUDGET GENERAL	1,62%	14 ans et 8 mois	7 ans et 7 mois
EAU	1,71%	16 ans et 3 mois	8 ans et 5 mois
ASSAINISSEMENT	2,29%	18 ans et 6 mois	10 ans et 2 mois
TRANSPORT	1,29%	11 ans et 1 mois	6 ans et 4 mois
SALUBRITE	2,56%	14 ans et 5 mois	7 ans et 9 mois
TOTAL Dette Agglo	1,73%	15 ans et 5 mois	8 ans et 1 mois

La durée de vie résiduelle (exprimée en années) est la durée restante avant l'extinction totale de la dette ou d'un emprunt.

La durée de vie moyenne est la durée nécessaire pour rembourser la moitié du capital restant dû d'une dette, compte tenu de son amortissement. Une durée de vie moyenne importante par rapport à la durée de vie résiduelle pourra indiquer la présence d'un risque de différé d'amortissement dans l'encours.

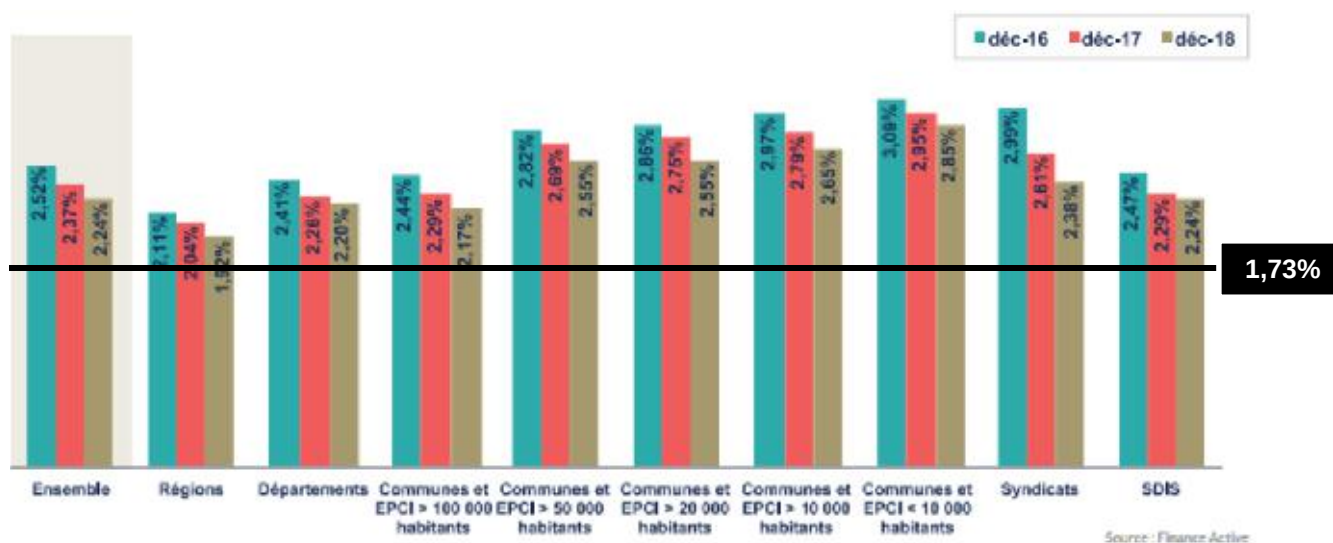
- ➔ La durée de vie moyenne de la dette de Grand Chambéry représente quasiment 50% de la durée de vie résiduelle. Il n'y a donc pas de différé d'amortissement dans l'encours de dette.

Taux moyen de la dette

Les taux de la Communauté d'agglomération sont inférieurs à la moyenne constatée de sa strate de référence (Communes et EPCI > 100 000 habitants) : 1,73% contre 2,17%.

Cet écart représente une économie totale en 2018 d'environ 605 000 € ($0,01\% = 220\ 000\ €$ que l'on multiplie par 44 points de base divisé par 16 ans qui est l'arrondi supérieur de la durée de vie résiduelle).

Cette situation favorable s'explique par la stratégie engagée depuis 2005 de combiner astucieusement les taux fixes et les taux variables en fonction des conditions de marché.



Contrats nouveaux signés en 2018

- Nouveau prêt de 5 000 000 € avec l'Agence France Locale sur le budget Général contracté suite au remboursement anticipé des prêts Crédit agricole 562 et 568

Conditions de taux obtenues :

Durée : 10 ans

Taux d'intérêt trimestriel : Taux fixe de 0,7625%

Commission de gestion / d'engagement : néant

Score GISSLER : 1A

Ce prêt a été encaissé le 17/09/2018.

- Ligne de trésorerie

Grand Chambéry a renouvelé sa ligne de trésorerie en octobre 2018 afin de sécuriser ses besoins quotidiens en trésorerie.

Les caractéristiques de la ligne de trésorerie de 5 000 000 € contractée avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole des Savoie sont les suivantes :

Durée : 1 an à compter du 15 octobre 2018

Commission d'engagement : 0,05% du capital emprunté

Commission de non-utilisation : néant

Taux : EURIBOR 3 MOIS + 0,40% (flooré à 0,00%).

Emprunts renégociés en 2018

Compte tenu du contexte actuel favorable en matière de taux d'intérêts, la direction des finances de Grand Chambéry a continué à optimiser son encours de dette. Après régularisation des indemnités de remboursement anticipé, **Grand Chambéry est en mesure de dégager une économie nette de 60 000€/an.**

n° emprunt sous Finance Active	Banque	référence du prêt	Capital restant dû avant renégociation	taux avant renégociation	taux renégocié	frais	échéance d'effet de la renégo	Economie réalisée
568	Crédit Agricole	CO7640 -XU00375263	2 000 000,00 €	3,397%	Remboursement anticipé de 2 M€	142 000 €	10/09/2018	11 000 € /an
562	Crédit Agricole	CO7367 -XU00362783	3 083 333,33 €	4,72%	Remboursement anticipé de 3,083 M€	258 500 €	19/09/2018	30 000 € /an
588	Caisse des dépôts	5071117 1324918	1 120 000,00 €	Inflation + 1,47%	Livret A + 1%	0,03% CRD = 336 €	01/01/2019	5 000 € /an
602	Caisse des dépôts	5071118 1324939	2 430 000,00 €	Inflation + 1,47%	Livret A + 1%	0,03% CRD = 729 €	01/01/2019	10 000 € /an
587	Caisse des dépôts	5071116 1324917	960 000,00 €	Inflation + 1,47%	Livret A + 1%	0,03% CRD = 288 €	01/01/2019	5 000 € /an
TOTAL ECONOMIES GENEREES EN 2018			9 993 333,33 €					60 000 € /an